



N° 62 - JUILLET 2026

BULLETIN MUNICIPAL

CHASSENEUIL -SUR-BONNIEURE

À LA UNE

LE CONSEIL MUNICIPAL

BUDGET 2026

JEUDIS DE LA BONNIEURE





LES DATES À

RETENIR !

- **13 JUILLET**
Feu d'artifice
- **14 JUILLET**
Défilé des sapeurs-pompiers
- **30 JUILLET ET 6 AOÛT**
Les jeudis de la Bonnieure
- **22 AOÛT**
Transhumance
- **27 AOÛT**
Les jeudis de la Bonnieure
- **5 SEPTEMBRE**
Forum des associations
- **15 NOVEMBRE**
repas des aînés

SOMMAIRE

• Mot du maire	03
• Communication	04
• Environnement	11
• Retour sur évènements	12
• Vie scolaire	14
• Solidarité	18
• Finances / Projets	22
• Travaux	24
• Culture / Sports	30
• Associations	34
• Mot de la liste	41
• Infos pratiques	42
• Histoire	44
• Agenda	46
• Infos pratiques	47
• Infos santé	48





VIE MUNICIPALE

LE MOT DU MAIRE

Chères Chasseneuillaises,
chers Chasseneuillais,

Le 15 mars, 68 % d'entre-vous se sont déplacés pour voter aux élections municipales. Je tiens à vous en remercier; nous plaçons ainsi notre commune dans les premières de Charente où le taux de participation est le plus élevé.

Avec près de 74 % des suffrages exprimés, vous avez largement placé en tête la liste "Votre confiance notre Engagement" que je menais. Ainsi, pour la première fois depuis que deux listes, au moins, se présentaient, la liste majoritaire comporte 20 élus sur 23. Je mesure également la confiance que vous m'avez témoignée, puisque cela faisait 49 ans qu'aucun maire chasseneuillais n'avait enchaîné 2 mandats, certains ne se représentant pas, mais la plupart poussé vers la sortie par le choix des urnes. Cette confiance m'honore et m'oblige à poursuivre ce deuxième mandat, comme le premier, à l'écoute de toutes et tous, toujours en proximité.

L'équipe municipale, les adjoint(e)s, les conseiller(e)s délégué(e)s sont au travail. Les commissions se sont déjà toutes réunies. Ce sont 50 propositions pour Chasseneuil-sur-Bonnieure que nous allons pouvoir mettre en place.

Dès cette année, certaines le seront. Sur le budget primitif 2026, voté par les 20 voix de l'équipe majoritaire contre 3, nous avons prévu de débiter la rénovation de la salle municipale en fin d'année, cela impliquera sa fermeture pendant quelques mois. Nous avons également prévu de développer la vidéoprotection en multipliant par 2 les sites. Une rencontre a eu lieu avec les marchands ambulants du marché afin de le dynamiser. C'est ainsi que désormais les samedis matins, vous pouvez déguster une assiette d'huîtres ou de crevettes avec un verre de vin blanc. Enfin, dernier exemple que je prendrai, la mutuelle intercommunale. Vous étiez une centaine de personnes présentes à la réunion de présentation fin mai. Plusieurs permanences ont lieu désormais à l'espace France Services jusqu'à la fin de l'année. Je vous invite à prendre rendez-vous et à comparer pour vous permettre d'avoir une mutuelle santé.

Je remercie également les personnes qui ont choisi Chasseneuil-sur-Bonnieure pour s'installer ou reprendre un commerce. Nous maintenons et étoffons l'offre. Et dernièrement, j'ai encore été sollicité pour des projets d'installations nouvelles.

Cet été, ce sont, comme il est de coutume depuis 6 ans, de nombreuses animations qui vous sont proposées. J'en profite pour remercier, encore et toujours, les bénévoles qui donnent de leur temps pour faire vivre les associations et notre commune. Ils ont ma reconnaissance, mon entier soutien et celui de la commune. Je remercie Nathalie Perrot et la commission pour la rédaction de ce bulletin municipal toujours fourni et sans publicité comme il est de coutume depuis 6 ans.

Je vous souhaite de passer le meilleur été possible et un deuxième semestre serein malgré le contexte actuel.

Bien à vous tous et tous
Fabrice Loint

INSTALLATION DU MAIRE, DES ADJOINTS AU MAIRE ET

Après sa large élection le 15 mars 2026 avec la liste "Votre confiance notre Engagement" et 73,7 % des voix exprimées, Fabrice Point a pris ses fonctions de Maire de la commune de Chasseneuil-sur-Bonnieure le samedi 21 mars 2026 lors du conseil

d'installation qui s'est tenu dans la salle du conseil municipal de la mairie.

Dans la continuité de l'installation du conseil municipal, Fabrice Point propose la création de 6 postes d'adjoints et d'adjoindre à chacun d'entre eux un conseiller délégué.

CONSEIL MUNICIPAL

Votre confiance, notre Engagement



Fabrice Point
Maire



Nathalie Perrot
1^{re} adjointe



Julien Lavaud
2^e adjoint



Michèle Terrade
3^e adjointe



Christian Vallat
4^e adjoint



Marie Piekarz
5^e adjointe



Philippe Everhard
6^e adjoint



Béatrice Montoux
conseillère déléguée



Antoine Pascaud
conseiller délégué



Cécile Rousset
conseillère déléguée



Céline Kaba Faurot
conseillère déléguée



Olivier Dagrón
conseiller municipal



Evelyne Delmont
conseillère déléguée



Pierre Leduque
conseiller municipal



Julien Gatellier
conseiller municipal

DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

LES ADJOINTS

1^{re} adjointe : Nathalie PERROT

Communication numérique et papier, tourisme, pactes d'amitié, réceptions et cérémonies

2^e adjoint : Julien LAVAUD

Affaires scolaires et périscolaires, jeunesse, enfance, conseil municipal jeune

3^e adjointe : Michèle TERRADE

Solidarité, santé, logement, associations solidaires

4^e adjoint : Christian VALLAT

Finances, ressources humaines, eau potable, assainissement, urbanisme

5^e adjointe : Marie PIEKARZ

Associations, sports, culture, animations communales

6^e adjoint : Christian EVERHARD

Technique, travaux du quotidien, bâtiments, cours d'eau, voirie, fleurissement

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Céline KABA FAUROT, rattachée à la 1^{re} adjointe
Réceptions et cérémonies

Evelyne DELMONT, rattachée au 2^e adjoint
Jeunesse et conseil municipal jeune

Antoine PASCAUD, rattaché à la 3^e adjointe
Santé

Olivier DAGRON, rattaché au 4^e adjoint
Eau potable, assainissement et déchets

Cécile ROUSSET, rattachée à la 5^e adjointe
Animations communales

Béatrice MONToux, rattachée au 6^e adjoint
Travaux du quotidien, cours d'eau, fleurissement



Mathilde Aupetit
conseillère municipale



Dominique Coulongeate
conseiller municipal



Sandrine Charrier
conseillère municipale



Jean-René Montigaud
conseiller municipal



Sarah Babaud
conseillère municipale



Aymeric Mongelous
conseiller municipal



Catherine Montpion
conseillère municipale



Alain Bourdy
conseiller municipal

Chasseneuil au Coeur !

INDEMNITÉS DES ÉLUS

L'enveloppe globale maximale des indemnités des élus est strictement encadrée par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Elle ne peut pas être fixée librement : plusieurs critères cumulatifs s'appliquent comme la taille de la commune, la fonction exercée par l' élu, le fait d'être une commune chef-lieu de canton.

Les règles concernant les indemnités des maires, des adjoints et des conseillers municipaux ont été actualisées au 1^{er} janvier 2026 dans le cadre de la réforme dite du "statut de l' élu local" (loi n° 2025-1249 du 22 décembre 2025).

Dans un souci constant de transparence, que nous souhaitons maintenir tout au long de ce nouveau mandat, vous trouverez ci-après les indemnités nettes des élus qui composent le bureau municipal :

- Le maire : 1 408,78 €
- Les adjoints : 580,36 €
- Les conseillers délégués : 249,84 €

Un conseiller municipal chargé du suivi de la fin du chantier de l'école maternelle percevra également une indemnité de 146,42 € nets, et ce jusqu'en juillet 2027.

Il a également été décidé de **ne pas appliquer la majoration de 15 %** prévue pour les communes chefs-lieux de canton.

LES COMMISSIONS

Lors du conseil municipal du 30 mars 2026, 7 commissions ont été constituées :

1. Commission Communication numérique et papier, tourisme, pactes d'amitié, réceptions et cérémonies

Nathalie PERROT
Céline KABA FAUROT
Evelyne DELMONT
Sandrine CHARRIER
Sarah BABAUD
Catherine MONTPION

2. Commission Affaires scolaires et périscolaires, jeunesse, enfance, conseil municipal jeune

Julien LAVAUD
Évelyne DELMONT
Pierre LEDUQUE
Marie PIEKARZ
Christian VALLAT
Michèle TERRADE
Catherine MONTPION

3. Commission Solidarité, santé, logement, associations solidaires

Michèle TERRADE
Antoine PASCAUD
Cécile ROUSSET
Mathilde AUPETIT
Sandrine CHARRIER
Nathalie PERROT
Catherine MONTPION

4. Commission Finances, ressources humaines, eau potable, assainissement, urbanisme

Christian VALLAT
Olivier DAGRON

Béatrice MONTOUX
Mathilde AUPETIT
Dominique COULONGEAT
Antoine PASCAUD
Aymeric MONGELOUS

5. Commission Associations, sport, culture, animations communales

Marie PIEKARZ
Cécile ROUSSET
Olivier DAGRON
Céline KABA FAUROT
Jean-René MONTIGAUD
Julien GATELLIER
Aymeric MONGELOUS

6. Commission Technique, travaux du quotidien, bâtiments, cours d'eau, voirie, fleurissement

Philippe EVERHARD
Béatrice MONTOUX
Julien GATELLIER
Dominique COULONGEAT
Jean-René MONTIGAUD
Alain BOURDY

7. Commission Économie, agriculture, foire et marchés

Fabrice POINT
Sarah BABAUD
Béatrice MONTOUX
Michèle TERRADE
Nathalie PERROT
Évelyne DELMONT
Aymeric MONGELOUS



PACTE D'AMITIÉ BTP-CFA / CF DE L'ESTUAIRE

Ce fut un véritable honneur pour Fabrice Point et les conseillers municipaux d'accueillir officiellement, dans la salle du conseil de la mairie, les cinq premiers apprentis québécois. Cette rencontre intervient deux ans et demi après les premiers échanges établis au Québec, ainsi qu'après la signature, dans cette même salle en septembre dernier, du pacte d'amitié entre le BTP-CFA de Chasseneuil-sur-Bonnieure et le Centre de Formation de l'Estuaire de Forestville.

Accompagnés de leurs trois encadrants, ces jeunes ont traversé l'Atlantique pour un séjour d'une dizaine de jours. Ils ont ainsi pu assister aux cours au BTP-CFA, découvrir l'histoire de notre commune — notamment à travers la visite du Mémorial de la Résistance et de la Maison de la Résistance René Michaud — et visiter la capitale parisienne.

Cet échange marque le début d'une collaboration appelée à se poursuivre dans le temps. Dès le mois de septembre, des apprentis chasseneuillais feront à leur tour le voyage vers le Québec.

Par ailleurs, la venue du nouveau maire de Tadoussac, Claude Brassard, prévue à l'automne prochain, pourrait donner lieu à la ratification officielle du pacte d'amitié entre la commune de Chasseneuil-sur-Bonnieure et celle de Tadoussac.

Il convient enfin de souligner que la concrétisation de ces pactes d'amitié est le résultat de beaucoup d'années d'engagement de l'association Hautes-Vallées Charente-Québec et de sa présidente, Hélène Granet, dont la détermination mérite d'être saluée.



UN PROBLÈME ? PENSEZ À MA MAIRIE EN POCHE !



Depuis 2020, l'application Ma Mairie en Poche permet à chaque habitant de participer à la vie de la commune en signalant directement et facilement à la mairie tout problème constaté sur la commune :

voirie dégradée, éclairage public défectueux, dépôts sauvages, problèmes de sécurité ou toute situation inhabituelle nécessitant une vigilance particulière. Grâce à vos signalements, la municipalité peut intervenir plus rapidement et informer les habitants lorsque cela est nécessaire. Simple et rapide d'utilisation, cet outil favorise la réactivité et contribue à améliorer le cadre de vie de tous. N'hésitez pas à l'utiliser pour nous aider à faire vivre notre commune au quotidien.

L'application est téléchargeable gratuitement sur le Play Store et l'App Store. Pour toute difficulté lors de l'installation ou de l'utilisation, le secrétariat de la mairie se tient à votre disposition pour vous accompagner.

MOUVEMENTS DE TERRAIN LIÉS À LA SÉCHERESSE 2025 : DERNIER APPEL AUX ADMINISTRÉS CONCERNÉS

Dans le bulletin municipal de janvier 2026, les habitants ayant constaté des dégradations sur leur habitation consécutives à des mouvements de terrain liés à la sécheresse et à la réhydratation des sols survenus en 2025 avaient été invités à déposer un dossier en mairie avant le 28 février 2026.

À ce jour, le nombre de dossiers reçus ne permet pas à la commune de constituer un dossier suffisamment étayé pour solliciter auprès de la Préfecture la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre du phénomène de sécheresse-réhydratation des sols.

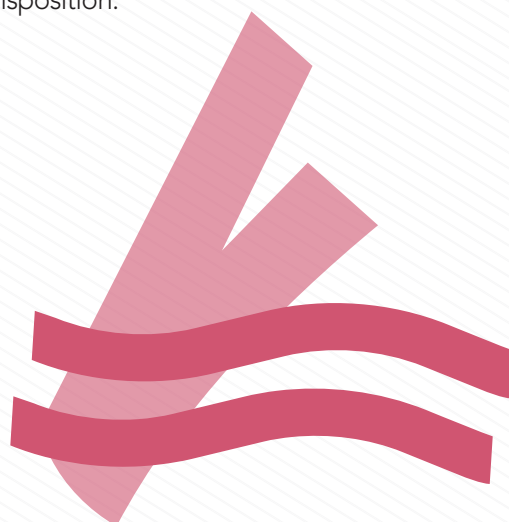
Les administrés qui auraient constaté des désordres sur leur habitation (fissures, affaissements, déformations ou autres dommages susceptibles d'être liés à ce phénomène) et qui n'auraient pas encore effectué leur déclaration sont vivement invités à se faire connaître auprès de la mairie dans les meilleurs délais.

Il est rappelé que le recensement le plus exhaustif possible des dommages constatés sur le territoire communal est un élément déterminant pour l'examen d'une éventuelle demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Les dossiers déposés en mairie devront comporter :

- un courrier sollicitant la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, accompagné de vos coordonnées complètes et adressé à M. le Maire
- une description des dommages constatés
- la date d'apparition des dommages
- des photographies récentes des fissures ou dégradations.

Pour tout renseignement complémentaire, le secrétariat de la mairie reste à votre disposition.



RENFORCEMENT DE LA VIDÉOPROTECTION : UN ENGAGEMENT TENU POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

La sécurité et la tranquillité des habitants constituent une priorité permanente pour l'équipe municipale. Le renforcement de la vidéoprotection figurait parmi les engagements de notre programme municipal, sur la base duquel vous nous avez accordé votre confiance lors des élections de mars dernier. Aujourd'hui, nous engageons concrètement cette action au service de la protection de tous.

D'ici la fin de l'année, 5 nouveaux sites seront équipés de nouvelles caméras, en plus des 5 existants.

Existants: cinéma/salle des fêtes, place de la gare, Maison des associations, gymnases, ateliers municipaux.

Nouveaux: place Sarreguemines, salle municipale, camping et abords, Mairie, entrée sud ancien CFA.

Ce déploiement permettra d'améliorer la surveillance des espaces publics, de renforcer la prévention des actes de délinquance et d'incivilité, et de faciliter le travail des forces de l'ordre lorsqu'une intervention ou une enquête s'avère nécessaire.

La vidéoprotection constitue un outil efficace de prévention et de dissuasion. Elle contribue à sécuriser les lieux de vie, à protéger les biens et les personnes, et à apporter des éléments précieux pour l'identification des auteurs d'infractions. Son objectif est avant tout de garantir davantage de sérénité au quotidien pour l'ensemble des habitants.

Cet investissement représente un coût total de 43000 €. La commune bénéficiera d'une subvention de 30 à 50 %, permettant ainsi de réduire significativement la part financée par le budget communal.

Un dispositif de sécurité pour personnel accueillant du public sera également mis en place en mairie, au Point Infos Tourisme, à la bibliothèque et à l'espace France Services afin de renforcer la protection des agents communaux et de garantir des conditions d'accueil et de travail sereines.

Cette réalisation s'inscrit dans la volonté de la municipalité de traduire ses engagements en actions concrètes. En renforçant les moyens de prévention et de surveillance, nous poursuivons un objectif simple: préserver la qualité de vie de notre commune et garantir à chacun un environnement toujours plus sûr et plus serein.

Parce que la sécurité de nos habitants n'est pas une promesse, mais une responsabilité quotidienne.

UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ INTERCOMMUNALE

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la Communauté de Communes de Charente Limousine poursuit son engagement en faveur de l'accès aux soins avec la mise en place d'une complémentaire santé intercommunale ouverte à tous les habitants du territoire.

Cette action répond à l'un des engagements portés par l'équipe majoritaire lors de la campagne municipale de mars 2026, visant à améliorer l'accès aux soins et soutenir le pouvoir d'achat des habitants.

Cette initiative a pour objectif de permettre à chacun — quel que soit son âge ou sa situation — de bénéficier d'une couverture santé de qualité à des tarifs négociés et accessibles. Elle s'adresse notamment aux personnes ne disposant pas de mutuelle ou bénéficiant d'une couverture insuffisante, tout en contribuant à préserver le pouvoir d'achat des familles.

À l'issue d'un appel à partenariat lancé en début d'année par la Communauté de Communes de Charente Limousine auprès de plusieurs organismes, MBA Mutuelle a été retenue pour accompagner ce dispositif.

Plusieurs formules adaptées aux besoins et au budget des habitants sont proposées, avec des tarifs débutant à partir de :

- 13,81 € par mois pour les moins de 18 ans (formule éco),
 - 44,78 € par mois pour les plus de 80 ans,
- jusqu'à la formule 3 comprise entre 47,95 € et 134,55 € par mois selon la tranche d'âge.

Des permanences d'information et de souscription sont organisées depuis le mois de mai à l'Espace France Services – 84 avenue de la République. Les prochaines dates sont les suivantes :

- 22 juillet
- 31 août
- 23 septembre
- 21 octobre
- 25 novembre
- 16 décembre

Renseignements auprès de :

**Christelle Laforge – MBA Mutuelle
(agence d'Angoulême)**

Tél. : 02 99 29 66 00

Mail : christelle.laforge@mbamutuelle.com

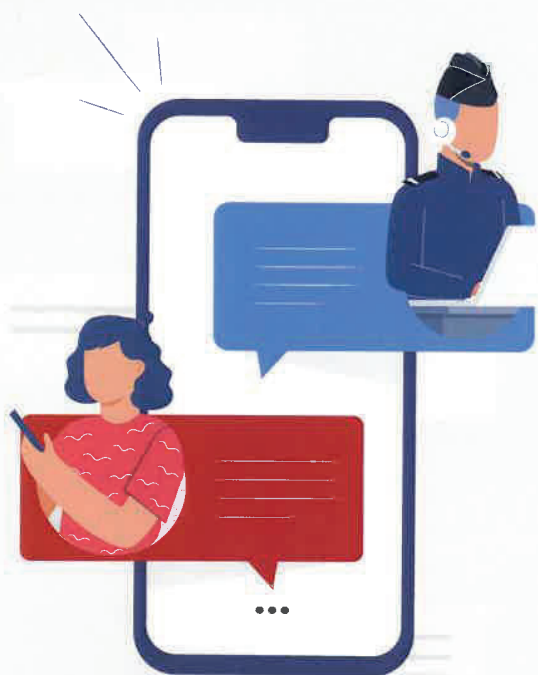


MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

Ma Sécurité

Un site et une application
police-gendarmerie



TCHAT 24/7

avec des policiers
ou des gendarmes

TOUTES VOS DÉMARCHES



- Prendre rendez-vous,
- Signaler, alerter
- Plainte en ligne
- ...

TOUTES LES INFORMATIONS



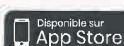
- Violences intrafamiliales,
- Dangers d'internet,
- Conduite de véhicule,
- Troubles de voisinage,
- Contacts utiles,
- Procuration pour les élections,
- ...



masecurite.interieur.gouv.fr
ou téléchargez l'application



SERVICE MULTILINGUE



VOIES VERTES: POUR UNE MOBILITÉ DOUCE



Dans le cadre du précédent mandat, et suite à des échanges avec les riverains lors des visites de hameaux, de nombreuses plaintes, et d'accidents de la circulation parfois graves, plusieurs voies vertes ont été aménagées sur la commune afin de renforcer la sécurité des déplacements et améliorer le cadre de vie des habitants.

Ces voies vertes se situent :

- rue du Bois de la Canne, sur une distance d'environ 800 mètres
- route de la Châtaigneraie, sur une distance d'environ 900 mètres
- route de Métry, sur une distance d'environ 1,1 km.

Ces espaces permettent aujourd'hui aux piétons, cyclistes, familles, personnes à mobilité réduite et autres usagers des mobilités douces de circuler plus sereinement dans un cadre plus sécurisé et plus agréable, tout en favorisant un partage équilibré de l'espace public.

Qu'est-ce qu'une voie verte ?

Une voie verte est un espace de circulation réservé aux déplacements non motorisés ou à certains véhicules autorisés. Elle a pour objectif de favoriser les mobilités douces tout en limitant les conflits entre les différents usagers de la route.

À quoi sert une voie verte ?

Les voies vertes ont plusieurs objectifs :

- ✓ Sécuriser les déplacements piétons et cyclistes
- ✓ Relier plus facilement les différents quartiers
- ✓ Encourager les déplacements du quotidien sans voiture
- ✓ Réduire la vitesse et améliorer la cohabitation entre usagers
- ✓ Favoriser une mobilité plus respectueuse de l'environnement

Comment reconnaître une voie verte ?

Afin de garantir une bonne cohabitation entre tous les usagers, une signalisation spécifique a été installée le long des voies vertes.

Le panneau de voie verte, facilement reconnaissable avec ses pictogrammes représentant un piéton et un cycliste sur fond vert, indique un espace réservé principalement :

- aux piétons
- aux cyclistes
- aux déplacements non motorisés.

La circulation des véhicules motorisés y est interdite, sauf exceptions prévues par la réglementation (riverains, agriculteurs). Chacun doit adopter une vitesse modérée et un comportement respectueux.

Quelques règles de bonne conduite pour assurer la sécurité de tous :

- les piétons restent prioritaires
- les cyclistes doivent adapter leur vitesse
- les engins motorisés non autorisés sont interdits
- chacun doit rester vigilant aux autres usagers
- chacun est invité à faire preuve de vigilance et de courtoisie pour une circulation plus agréable pour tous.

Un engagement pour l'avenir

Le développement des voies vertes s'inscrit dans une volonté municipale d'améliorer le cadre de vie, de favoriser les déplacements du quotidien et de construire une commune plus apaisée et plus durable.

Ces aménagements participent pleinement à une mobilité plus sûre, plus écologique et accessible à tous.

FRELON ASIATIQUE



Destruction des nids de frelons : une aide communale renouvelée

Face à la présence régulière de nids de frelons sur le territoire communal, la municipalité poursuit son engagement en faveur de la sécurité des habitants en renouvelant son dispositif d'aide à leur destruction.

Réuni le **22 juin 2026**, le conseil municipal a voté le maintien de cette participation financière. La commune prend ainsi en charge **50 % du coût de la destruction d'un nid**, dans la limite de **50 € par nid**, sur présentation d'une **facture acquittée**.

Cette mesure, reconduite chaque année, répond à un besoin réel. **En 2025, 15 foyers** ont bénéficié de cette aide pour faire intervenir un professionnel et éliminer un nid dans des conditions de sécurité optimales



LA BONNIEURE ET LE RUISSEAU DES PENNES SE DÉCHAÎNENT !



Le 16 février 2026, le ruisseau des Pennes et le Rivaillon sont entrés en crue, atteignant un niveau exceptionnel inédit dans les mémoires depuis plus de cinquante ans.



Dans son sillage, la Bonnieure est sortie de son lit, provoquant des inondations dépassant parfois un mètre dans les habitations, laissant les riverains désespérés face à la violence et à la soudaineté de la montée des eaux.

Et voilà Chasseneuil-sur-Bonnieure coupée du monde durant quelques heures, transformée en île d'où il est impossible d'entrer ou sortir !

Face à l'ampleur des dégâts, et à la demande circonstanciée de la commune, l'état de catastrophe naturelle a été reconnu, permettant normalement aux sinistrés d'accélérer leurs démarches d'indemnisation auprès de leurs assurances.

La date du 16 février 2026 restera durablement marquée dans la mémoire des sinistrés.

Cette journée, particulièrement éprouvante, a mobilisé de nombreuses personnes que nous souhaitons à nouveau remercier : les élus du conseil municipal de l'époque, les sapeurs-pompiers volontaires ainsi que les services communaux, qui ont poursuivi leur action auprès des sinistrés dans les jours suivants



VISITE DE M. LE PRÉFET À L'ESPACE FRANCE SERVICES



Le mardi 4 février, notre commune a eu l'honneur d'accueillir Monsieur le Préfet à l'Espace France Services.

Cette visite a permis de mettre en lumière le rôle essentiel de cette structure de proximité, qui accompagne au quotidien les habitants dans leurs démarches administratives et l'accès aux services publics.

Cet événement a également permis d'accueillir Madame la Sous-Préfète et le Directeur régional de l'URSSAF, organisme récemment intégré au réseau des partenaires France Services, qui a présenté les services mis à la disposition des usagers.

Au cours de cette rencontre, Monsieur le Préfet a pu échanger avec les agents de l'Espace France Services sur les missions assurées auprès de la population : accompagnement numérique, aide aux démarches liées à la santé, à la retraite, à la famille, à l'emploi ou encore aux titres administratifs. Il a salué l'engagement et le professionnalisme des équipes mobilisées au service des usagers.

Cette visite a également été l'occasion de rappeler l'importance du maintien des services publics de proximité dans nos territoires, afin de garantir à chacun un accompagnement accessible et personnalisé.

La municipalité remercie Monsieur le Préfet pour l'intérêt porté à notre commune ainsi que le travail réalisé par les agents de l'Espace France Services au bénéfice des habitants de la commune et, plus largement, de l'ensemble du bassin de vie.



RENCONTRE ENTRE LES SŒURS KAC ET LA FILLE DU SOUS-PRÉFET VIDAL



Un peu d'histoire

Le **22 mars 1944**, la commune de Chasseneuil-sur-Bonnieure est encerclée dès le matin par une importante force allemande appuyée par la milice et des forces françaises de l'ordre. En ce jour de foire mensuelle, personne ne peut entrer ni sortir de la commune. Les troupes procèdent à des perquisitions, à une rafle massive de la population et à des arrestations ciblées à partir de listes établies.

Le soir même, 127 personnes sont arrêtées : certaines sont emprisonnées à Poitiers, tandis que d'autres seront déportées vers les camps nazis. Plusieurs subiront des tortures, seront exécutées ou ne reviendront pas.

Cette date est aujourd'hui considérée comme une journée particulièrement tragique de l'histoire locale et reste à jamais gravée dans les mémoires collectives, symbole de la violence de l'occupation et moment où de nombreuses vies ont basculé.

De nos jours

Cette journée du **22 mars 2026** est historique pour Marie et Germaine Kac. Leur maman avait été arrêtée lors de la terrible journée du 22 mars 1944, avant d'être déportée.

Elles se retrouvent aujourd'hui, dans la salle du conseil municipal de la commune de Chasseneuil-sur-Bonnieure, avec la fille du sous-préfet Vidal, en fonction à l'époque, à qui elles doivent la vie. Par son refus d'obéir à un ordre lui enjoignant de les livrer à l'ennemi, il fit preuve d'un courage décisif, leur permettant ainsi d'échapper à l'arrestation.

L'émotion est à son comble ; les larmes affluent, et chacune ressent le besoin de partager et de comprendre l'histoire de l'autre, sous le regard attentif et ému de leurs familles respectives, conscientes que leurs vies ont tenu à la décision d'un seul homme en un moment crucial.

Français, ne les oublions pas !

PLANTATION D'UNE HAIE AVEC LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE CHARENTE



Pour les remercier, chacun s'est vu offrir un kit de graines, un jeu à réaliser en famille ainsi qu'un diplôme.

Nous invitons les parents à se rendre sur place afin de suivre, au fil des années, la croissance de l'arbuste planté par leur enfant.

Dans la continuité du travail engagé par les élus depuis maintenant 6 ans pour poursuivre les aménagements en faveur de la biodiversité sur la commune, et dans le cadre du programme Sensibilis'Haie mené par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente, 20 élèves de petite et moyenne section ont procédé à des plantations à Bourgneuf à côté de celles déjà effectuées l'année précédente.



Ils étaient accompagnés de maîtresse Isabelle, de Christina, l'ATSEM de la classe, de parents ou grands-parents, d'élèves ainsi que d'agents des espaces verts de la commune.

Pauline Dillerin, technicienne éducation à l'environnement de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente, a d'abord donné des explications sur la faune et la flore aux enfants avant qu'ils ne se lancent dans les plantations.

Ce sont près d'une centaine de plants d'arbustes de différentes essences d'une valeur de 400 € qui ont été mis en terre. Chaque enfant a eu la possibilité d'étiqueter un arbuste à son prénom.



UNE MOBILISATION COLLECTIVE AU SERVICE DE NOTRE ÉCOLE



Le 23 mars dernier, M. le Maire a été informé du projet de fermeture d'une classe de l'école primaire, annoncé par l'Inspection académique en amont du vote de la carte scolaire prévu le 2 avril.

Le jour même, il est intervenu auprès du directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) par un courrier puis des échanges téléphoniques.

Le 26 mars, les enseignantes de l'école Édouard Pascaud ainsi que celles de l'école maternelle se sont mobilisées en participant à un mouvement de grève pour exprimer leur opposition à ce projet de fermeture, accompagnées par des représentants de l'Association des Parents d'Élèves. Ces derniers montrant leur désaccord en installant des banderoles sur les sites scolaires.

À la suite d'échanges constructifs entre M. le Maire et le DASEN, cette fermeture a finalement été suspendue.

Cette décision apparaît d'autant plus importante qu'il a été évoqué, lors de rencontres en avril et juin de cette année, entre l'Inspection académique et les maires du bassin de vie du collège, la volonté de faire de Chasseneuil-sur-Bonnieure un pôle scolaire à l'échelle du territoire.

L'annonce du maintien de cette classe constitue une excellente nouvelle pour les enfants et les familles.

Cette issue est également le fruit d'une mobilisation collective exemplaire. Parents d'élèves, équipe enseignante et élus se sont réunis autour d'un objectif commun : défendre une école vivante et garantir aux enfants les meilleures conditions d'apprentissage possibles.

La municipalité tient à saluer tout particulièrement l'engagement des parents d'élèves, qui ont porté cette mobilisation avec détermination,

sérieux et esprit constructif. Leur implication témoigne de l'attachement profond des familles à la qualité du service public d'éducation et à l'avenir de notre territoire.

Le maintien de cette classe représente bien plus qu'une décision administrative : il contribue à l'attractivité de notre commune, au dynamisme de notre école et au bien-être des élèves.

Cette réussite collective montre une nouvelle fois que le dialogue, la solidarité et l'engagement de chacun peuvent porter leurs fruits.



BEAUCOUP DE SORTIES ENCORE CETTE ANNÉE POUR L'ÉCOLE MATERNELLE !



Nous sommes allés au cinéma pour voir notre troisième film dans le cadre du dispositif "Maternelle au cinéma".

Avant notre Rencontre Inter Classe athlétisme au stade de Chasseneuil de ce printemps, nous avons fait notre RIC vers la gymnastique au gymnase de Chasseneuil cet hiver.

Comme l'année dernière, nous avons fait les activités proposées par Les Gamm vert : entre autre plantation et découverte des aromatiques.

Cette année deux classes ont des correspondants avec les maternelles de La Rochefoucauld et Roumazières pour des échanges épistolaires et "en présentiel". Pique-nique en commun au camping de Chasseneuil.

À venir :

- sortie culturelle des deux classes de grands à Bordeaux (financée grâce à l'APE),
- traditionnelle "nuit des grandes sections" au mois de juin,
- accrobranche au mois de juin pour toutes les classes.

Et pour finir la kermesse organisée par l'APE, avec visite de notre exposition "L'art à travers les époques" à la maternelle de 10 h à 12 h.





2026-2027

Dispositif de scolarisation des enfants de moins de 3 ans

École maternelle Chasseneuil sur Bonnieure Enfants nés en 2024



Renseignements : contacter l'école maternelle
Tél : 05.45.39.53.55. Mail : ce.0160520D@ac-poitiers.fr

Inscriptions : contacter la mairie : 05 45 39 55 36

L'Éducation Nationale et la commune s'associent pour proposer une **scolarisation précoce** à l'école et contribuer à la réussite scolaire ultérieure.

Enfants concernés

Les enfants ayant 2 ans révolus et **moins de 3 ans (nés entre le 01/01/2024 et le 31/12/2024)**.

Le dispositif concerne les enfants dépendants principalement du secteur et/ou de la commune pour l'année scolaire. Ils rejoindront leur école de secteur l'année suivante.

Les enfants qui n'ont pas encore acquis la propreté sont acceptés.

Une familiarisation progressive à l'école

L'enfant se familiarise progressivement à l'école dans une **classe spécifique et aménagée** avec des conditions propices à son développement:

- Dans le respect des besoins et des caractéristiques spécifiques aux enfants de moins de 3 ans
- dans des locaux conçus pour accueillir des tout-petits
- avec une cour adaptée
- avec un espace d'accueil dédié aux parents



Des partenariats

Un travail conjoint entre dispositifs et partenaires est réalisé tout au long de l'année **pour que les parents puissent s'impliquer dans l'école** mais aussi dans la vie associative de la ville. **De nombreux partenariats sont mis en place, notamment avec:**

- la bibliothèque : lectures d'histoires aux enfants, sorties parents-enfants.
- la CAF, la PMI, la crèche: actions sur l'alimentation, le sommeil, le développement de l'enfant
- la psychologue de l'Éducation Nationale
- la maison de la petite enfance

Ces interventions de co-éducation sont préparées en amont, avec les partenaires et l'enseignante du dispositif. Elles permettent de mieux connaître les institutions et de favoriser les échanges.

Une équipe formée

L'enseignant est recruté sur la base d'un poste avec des exigences particulières pour cette classe. Il est accompagné par une ATSEM recrutée par la commune.



Horaires

En début d'année il y a une période d'adaptation de 3 semaines pendant lesquelles l'enfant ne vient que le matin.

Au terme de cette observation, un contrat sera établi entre l'école et les parents pour définir la suite de la scolarité. En effet la scolarisation des moins de 3 ans est variable, progressive et adaptée aux besoins de chaque enfant.

Les avantages du dispositif de scolarisation des enfants de moins de 3 ans

Avantages pour les enfants

- Une rentrée adaptée à l'enfant, possible en septembre et en janvier.
- Un accueil personnalisé en fonction des besoins de l'enfant et évolutif tout au long de l'année.
- Des activités centrées sur le développement du jeune enfant (langage oral, motricité, jeux, espaces de manipulation et d'expérimentation).
- Une première socialisation dans un cadre rassurant et structurant.

Avantages pour les parents

- Un premier contact rassurant avec l'école dans le cadre d'une scolarisation adaptée à leur enfant.
- Une implication dans la vie de la classe et dans le suivi de la scolarité de leur enfant (communication régulière avec l'équipe pédagogique).
- Un accompagnement des parents par l'école et par les partenaires du dispositif.

NOS CENTENAIRES À L'HONNEUR



Née le 17 avril 1926 à Latour-de-France, dans les Pyrénées-Orientales, **Francette Larcy** s'installe à Chasseneuil-sur-Bonnieure en 1936.

Son père, militaire originaire de La Fuie, prend alors sa retraite et fait l'acquisition d'une maison familiale au Quéroy.

Couturière de formation, elle travaille aux côtés de son mari Gaston comme ouvrière à l'usine Toubois, de l'âge de 40 à 60 ans.

De leur union naîtront quatre enfants: Roseline, Claire, Laure et François, aujourd'hui décédé. Elle est également entourée de 7 petits-enfants et de 4 arrière-petits-enfants.

Elle réside toujours en toute autonomie dans la maison familiale en compagnie de ses deux filles, Claire et Laure. Son premier travail du matin est de lire son journal Charente Libre; elle ramasse aussi les œufs de ses cinq poules.

Elle garde le souvenir des voyages en paquebot vers l'Indochine ou le Sénégal, lorsqu'elle accompagnait son père lors de ses départs en

colonie: "c'était un rêve, avec de bons repas, des jeux et la piscine". Parmi les évolutions majeures qu'elle a connues, au-delà de l'arrivée de la télévision ou de la machine à laver, elle retient surtout la mise en place de l'assurance maladie comme une avancée essentielle dans la vie quotidienne.

Fabrice Point est allé, accompagné des adjointes Michèle Terrade et Nathalie Perrot, lui remettre une composition florale pour fêter ce jour si spécial.



Olga Deschamps est née le 19 avril 1926 à Saint-Mary. Elle se marie le 6 juillet 1946. Après avoir vécu à Charenton avec son époux, le couple s'installe au Quéroy en 1948. Couturière à domicile, elle exerce ensuite à l'usine Rondinaud de Chasseneuil-sur-Bonnieure. De son union naîtront trois enfants, dont l'un décédera à l'âge d'un mois. Elle est aujourd'hui entourée de quatre petits-enfants et de quatre arrière-petits-enfants. Elle réside depuis 3

ans et demi à l'EHPAD le Fil d'Argent. En présence de Fabrice Point, président du CCAS, Michèle Terrade, vice-présidente du CCAS, Bernadette Isère, Directrice de l'EHPAD, de son fils et sa fille, du personnel et des résidents de l'EHPAD, Olga a partagé un moment convivial autour d'un

magnifique gâteau confectionné par le cuisinier de l'établissement. Elle s'est également vue remettre des cadeaux offerts par le CCAS et l'EHPAD. Nous lui souhaitons de vivre encore de nombreuses journées aussi festives.



Née à Paris le 24 mai 1926, **Jacqueline Cnudde** a célébré son 100^e anniversaire entourée de sa famille. Mariée à René le 20 juillet 1949, le couple a d'abord vécu à Bergerac avant de s'installer à Chasseneuil-sur-Bonnieure en 1954. De leur union sont nés trois enfants: Martine, Didier, aujourd'hui disparu, et Danielle. Affectueusement surnommée "Mamie Jacquotte" par ses proches, Jacqueline est également l'heureuse grand-mère de cinq petits-enfants et arrière-grand-mère de sept arrière-petits-enfants. Certains Chasseneuillais se souviennent peut-être d'elle lorsqu'elle exerçait comme représentante en produits surgelés. Aujourd'hui encore, elle vit dans sa maison, où elle conserve toute son autonomie. Ses filles lui rendent visite à tour de rôle chaque semaine afin de l'accompagner dans certaines tâches du quotidien. Parmi les évolutions qui ont marqué son siècle de vie, Jacqueline évoque volontiers l'arrivée de la machine à laver et de la télévision, deux innovations qui ont profondément transformé la vie quotidienne. Pour célébrer ce centième anniversaire avec quelques jours de retard, Fabrice Point, accompagné des adjointes Michèle Terrade et Nathalie Perrot, est venu lui offrir un bouquet de fleurs et lui adresser les félicitations de la municipalité.

Conformément au souhait exprimé par la famille, cette célébration n'a fait l'objet d'aucune communication dans la presse locale ni sur les réseaux sociaux.



LES AIDES DU CCAS

Depuis 2020, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a mis en place plusieurs dispositifs d'aides destinés à accompagner les habitants de la commune dans leur quotidien : aide aux étudiants, aide au BAFA, aide au permis de conduire, aide à la mobilité, aide aux séjours scolaires, chèques associatifs, carte de réduction séance cinématographique, ... Ces aides s'adressent à tous les publics, selon les situations et les besoins.

Pour tout renseignement sur les dispositifs existants et les conditions d'accès, le secrétariat de la mairie reste à votre disposition.



Aide au permis de conduire B

 **Pour qui :**
les jeunes chasseneuillais de 16 à 25 ans, après obtention de l'épreuve théorique (code)

 **Pour quoi :**
apporter un soutien financier aux parents

 **Quel montant :**
300€ si QF ≤ à 600
150€ si QF ≥ à 600



 **Pour qui :**
les collégiens et lycéens de la commune scolarisés

 **Pour quoi :**
apporter une aide financière aux parents

 **Quel montant :**
30 % du montant restant à charge des familles dans la limite de 60 € sans conditions de ressources



AIDE AUX VOYAGES SCOLAIRES

Découvrir, apprendre, grandir autrement



DÉCOUVERTE

APPRENTISSAGE

PARTAGE

ÉPANOUISSEMENT

Jardins familiaux

 **Pour qui :**
toute personne ou famille n'ayant pas de jardin privatif et souhaitant jardiner

 **Pour quoi :**
cultiver et consommer ses propres légumes. Favoriser le partage et créer le lien

 **Quel montant :**
20€/an, à régler par les personnes intéressées



Registre des personnes vulnérables

 **Pour qui :**
les personnes de plus de 65 ans et les personnes en situation de handicap résidant sur la commune

 **Pour quoi :**
créer un contact téléphonique périodique et lutter ainsi contre l'isolement, notamment au titre des obligations "plan départemental d'alerte, d'urgence et de période canicule"





Aide à la mobilité – chéquier « taxis »



Pour qui :
toute personne
sans solution de transport



Pour quoi :
faciliter les déplacements
du quotidien
(rdv médical, courses...)



Quel montant :
50€ (5 chèques de 10€)
à utiliser chez les entreprises
ambulancières conventionnées
de la commune



Chèque associatif



Pour qui :
les scolaires domiciliés
sur la commune, de la
maternelle au collège



Pour quoi :
obtenir une remise sur
le montant de la cotisation
annuelle à une activité
sportive ou culturelle
proposée par une association
chasseneuilaise



Quel montant :
40€



Aide financière étudiants



Pour qui :
les étudiants de 18 à 25 ans
(post BAC), boursier
et non boursier



Pour quoi :
apporter une aide financière
pour l'achat de matériel
nécessaire à la poursuite
des études



Quel montant :
250€ pour un élève boursier /
150€ pour un élève non boursier
(attribution une seule fois par cycle)



Aide au BAFA



Pour qui :
tout jeune de 16 à 25 ans,
sous condition d'effectuer
les stages auprès du
centre de loisirs de la commune



Pour quoi :
avoir plus de jeunes
disponibles pour
l'encadrement au
centre de loisirs (CALC)



Quel montant :
150€



Aide carte de 6 séances cinématographiques



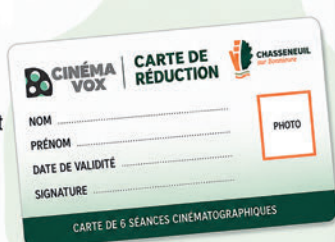
Pour qui :
les seniors de plus de 72 ans



Pour quoi :
contribuer à la vie
culturelle des seniors et
apporter un soutien
financier au cinéma
communal



Quel montant :
3€ par séance sur le tarif
réduit de 6 € appliqué par
l'association CinéVeil16



Aide au transport bus du marché



Pour qui :
Les personnes n'ayant pas
de véhicule motorisé et
habitant dans les quartiers
ou les hameaux



Pour quoi :
se rendre au marché
du mercredi matin,
du samedi matin, à la
foire les 22 de chaque
mois, dans les
commerces de la
commune



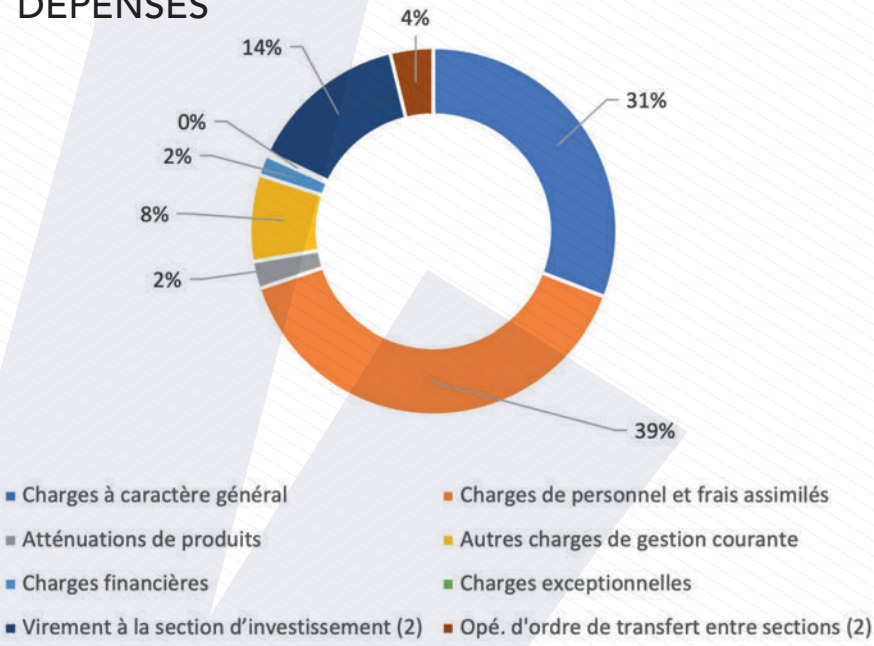
BUDGET PRIMITIF 2026

Lors du conseil municipal du 30 mars 2026, les élus ont adopté le budget primitif 2026 à la majorité de 20 voix pour, et 3 voix contre.

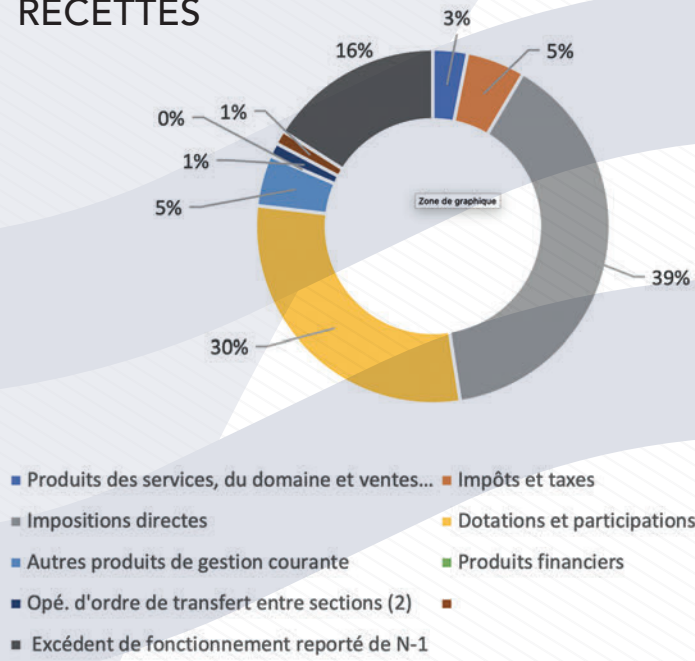
SECTION FONCTIONNEMENT

Montant = 4 737 388,30 €

DÉPENSES



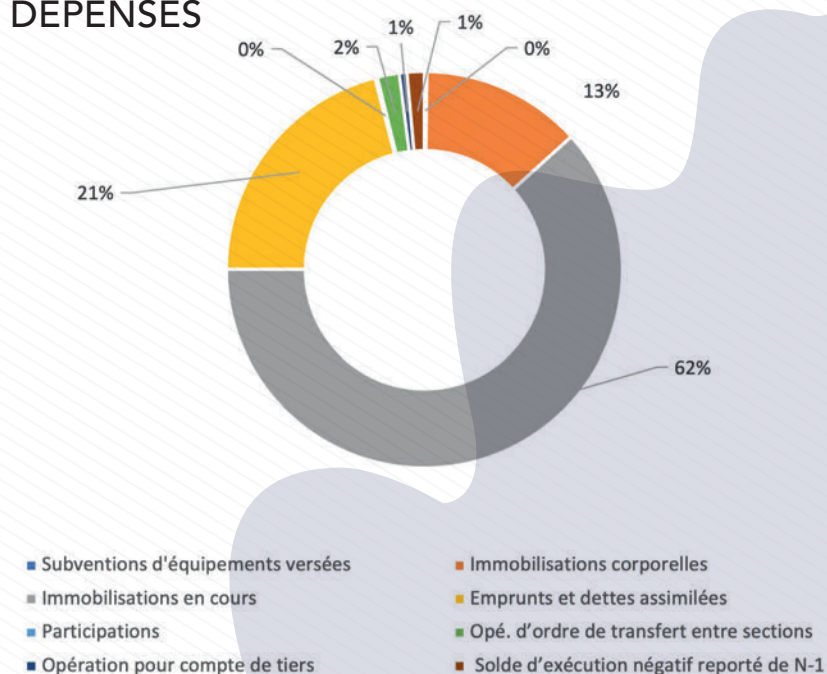
RECETTES



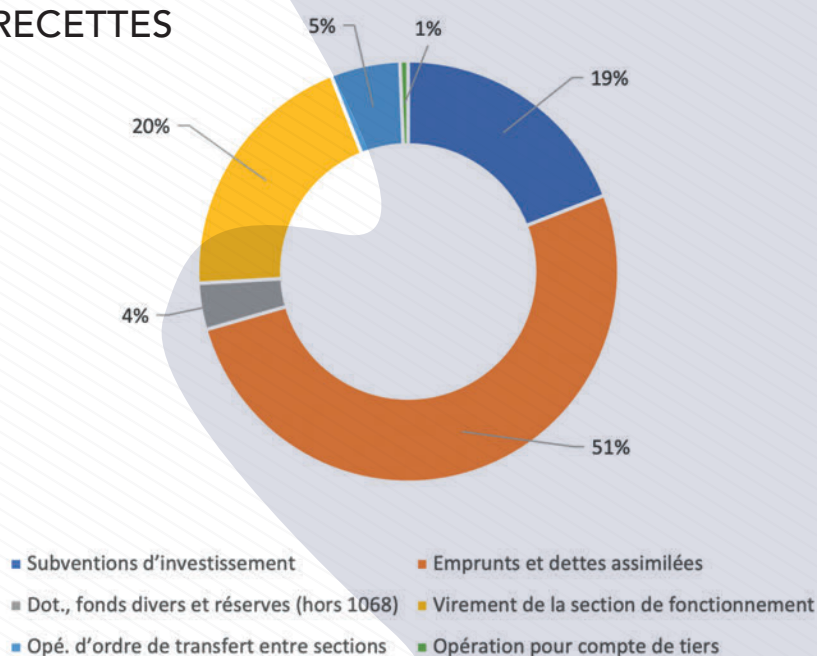
SECTION INVESTISSEMENT

Montant = 3 364 058,18 €

DÉPENSES



RECETTES



COMPTE ADMINISTRATIF 2025 DE LA COMMUNE

Sections	RECETTES RÉALISÉES	DÉPENSES RÉALISÉES	RÉSULTATS EXERCICE 2025	RESTE À RÉALISER DÉPENSES	RESTE À RÉALISER RECETTES	RÉSULTATS REPORTÉS 2025
Investissement	2 082 121,08 €	1 864 385,04 €	217 735,74 €	1 996 871,01 €	2 212 919,89 €	-265 297,58 €
Fonctionnement	4 706 986,03 €	4 468 805,50 €	238 180,53 €			529 157,77 €
TOTAUX	6 789 107,11 €	6 333 190,84 €	455 916,27 €	1 996 871,01 € SOLDE RESTE À RÉALISER	2 212 919,89 € 216 048,88 €	

MAINTIEN DE LA PART COMMUNALE DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2026

Lors du conseil municipal du 30 mars 2026, le budget communal a été adopté.

À cette occasion, les élus ont décidé à l'unanimité de maintenir inchangés les taux des taxes directes locales. Ainsi, toute éventuelle évolution du montant de votre imposition ne résulterait pas d'une décision de la commune, mais des taux ou mécanismes de revalorisation appliqués au niveau national par l'État.

Afin d'informer l'ensemble des administrés, les taux d'imposition applicables sont détaillés ci-dessous.

	Taux d'imposition 2026
Taxe foncière bâtie	42,83 %
Taxe foncière non bâtie	44,11 %
Taxe d'habitation	14,35 %
Contribution Foncière des Entreprises	18,60 %

PLACE BLANCHE : UNE RÉNOVATION RÉALISÉE EN RÉGIE



La place Blanche a récemment été rénovée par les agents des services techniques. Réalisés en régie, ces travaux ont permis d'améliorer le cadre de vie et de valoriser cet espace public au bénéfice de tous.

CALC - DES LOCAUX MIS EN CONFORMITÉ POUR AMÉLIORER L'ACCUEIL DES ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS



Afin de répondre aux exigences réglementaires applicables aux locaux accueillant le centre de loisirs maternel au sein de l'école Édouard Pascaud, des travaux de mise en conformité ont été réalisés en régie par les agents des services techniques.

Menés dans des délais particulièrement courts, ces aménagements ont été validés à l'issue d'une inspection conjointe de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et des services Jeunesse et Sports. Ils permettent désormais d'augmenter la capacité d'accueil du centre de loisirs, qui passe de 15 à 20 enfants.

Parmi les principaux travaux réalisés figurent notamment :

- la création de sanitaires au rez-de-chaussée
- la mise en sécurité des installations électriques avec le repositionnement des prises à hauteur d'adulte
- la pose de butées de sécurité aux fenêtres de l'étage
- l'installation d'une main courante dans l'escalier
- la réfection d'une partie du système électrique.

Le 9 février, M. le Maire, accompagné de Nathalie Perrot, adjointe au maire, s'est rendu à l'école Édouard Pascaud pour rencontrer les enfants ayant pu réintégrer la salle du Pôle Enfance Jeunesse et Famille à la suite de ces travaux.

Les élus tiennent à saluer la réactivité des agents des services techniques qui ont œuvré avec efficacité pour permettre une réouverture rapide de cet accueil essentiel aux familles.



MATERNELLE : POINT D'ÉTAPE SUR L'AGRANDISSEMENT



Les travaux d'agrandissement de l'école maternelle s'achèvent conformément au calendrier prévu. Le transfert des classes interviendra au cours de cet été afin que les élèves puissent effectuer leur prochaine rentrée scolaire dans ces nouveaux locaux.

L'année scolaire 2026-2027 sera consacrée à la rénovation de la partie existante.

Un nouveau point d'étape sera présenté dans le bulletin municipal de janvier 2027.





LA SALLE MUNICIPALE FAIT PEAU NEUVE

Comme cela avait été annoncé dans notre programme aux élections municipales de mars dernier, la municipalité engage prochainement des travaux de rénovation complète de la salle municipale.

Cet équipement, essentiel à la vie associative, culturelle et festive de notre commune, nécessitait une remise à niveau importante afin d'améliorer le confort des usagers, la sécurité des installations et les performances énergétiques du bâtiment.

Dans le cadre de cette opération, la salle municipale sera fermée au public à compter du mois d'octobre et pour une durée de 4 mois (jusqu'à fin janvier 2027).

Le DOJO sera, quant à lui, fermé pour une période d'un mois maximum à compter du 5 octobre. Les associations concernées en ont été informées.

Cette fermeture s'inscrira dans la durée, en raison notamment des travaux préalables de désamiantage, indispensables avant toute intervention de rénovation. Ces opérations, strictement encadrées par la réglementation, demandent des délais incompressibles afin de garantir la sécurité des entreprises intervenantes comme celle des habitants.

La municipalité est consciente des désagréments que cette fermeture pourra occasionner pour les associations et les organisateurs d'événements. Des solutions alternatives seront étudiées au cas par cas afin de maintenir, autant que possible, les activités habituelles de la commune.

À l'issue des travaux, notre commune disposera d'un équipement modernisé, plus fonctionnel, plus économe en énergie et mieux adapté aux besoins des habitants et des associations.

L'équipe municipale remercie l'ensemble des usagers pour leur compréhension et leur patience durant cette période de transformation importante pour notre patrimoine communal.



PROGRAMME DE VOIRIE 2026 : POURSUIVRE L'ENTRETIEN DE NOS ROUTES ET CHEMINS

Durant le mandat précédent, un programme pluriannuel de voirie sur 5 ans avait été mis en œuvre afin d'assurer un entretien régulier et optimisé des infrastructures communales. Avec près de 60 km de routes communales et 70 km de chemins communaux à entretenir, cet engagement représentait un enjeu majeur pour la sécurité et la qualité de vie des habitants.

Au total, ce sont **613 472,64 € TTC** qui ont été investis au cours de cette période afin de maintenir des voies praticables, sûres et adaptées aux besoins des usagers.

Dans la continuité de cette politique d'entretien indispensable, la commission technique réunie le 21 avril 2026 a validé le lancement d'une nouvelle campagne de travaux de voirie portant sur les secteurs suivants :

- Rue des Sauviers (de la fourche jusqu'au virage situé après la dernière habitation) : 22 584,00 € TTC
 - Rue du Logis (de l'entreprise Geoffroy jusqu'à la route départementale) : 13 074,00 € TTC
 - Rue des Halles (voie reliant la salle des fêtes et le restaurant de la rue de Celfrouin jusqu'au carrefour de la place des Halles) : 9 144,00 € TTC
 - Chemin des Treilles (réfection complète) : 16 798,20 € TTC
 - Passage sous le pont ferroviaire au niveau de la place des Tilleuls : 3 432,00 € TTC
 - La Fosse du Lac (jusqu'à la limite de Vitrac) : 13 200,00 € TTC
- Montant total du programme : 78 232,20 € TTC

Au moment de la rédaction de cet article, les travaux de réfection de la route de la Fosse du Lac sont déjà achevés. Il convient de souligner que notre commune a été retenue comme site pilote dans le cadre de l'expérimentation d'un nouveau procédé de revêtement routier, susceptible d'apporter une réelle moins-value économique.

Dans ce cadre, cinq formulations différentes ont été mises en œuvre sur cette voie afin d'évaluer leurs performances dans le temps. Si les résultats observés ne s'avéraient pas conformes aux attentes, les éventuelles reprises nécessaires seraient intégralement prises en charge par l'entreprise réalisatrice, sans aucun coût supplémentaire pour la commune.

Cette démarche innovante illustre la volonté de la municipalité de poursuivre l'amélioration de son patrimoine routier tout en recherchant des solutions performantes, moins consommatrices d'énergie et donc plus responsables.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT SUR LE PONT DE LA BONNIEURE

Dans le cadre de son programme d'investissement 2026, le Département a réalisé des travaux d'aménagement sur le pont de la Bonnieure, situé sur la RD27, sous la maîtrise d'œuvre de l'Agence Départementale de l'Aménagement (ADA) de Chabanais. Cela consistait en la réfection partielle du pont et des ponceaux, et le déplacement des réseaux.

Cette opération a aussi permis la création d'un cheminement piéton sécurisé en direction du Mémorial de la Résistance, assurant ainsi la continuité avec les aménagements déjà réalisés le long du chemin de la Mémoire.

D'un montant total de 95 000 € HT financés par le Conseil Départemental, ces travaux ont bénéficié d'une participation financière de la commune de 20 000 € HT maximum.

Au-delà de l'amélioration des déplacements doux, cet aménagement contribue à renforcer la sécurité des usagers de la rue du Mémorial et à valoriser les liaisons piétonnes au sein de la commune.



PROGRAMMATION DES JEUDIS DE LA BONNIEURE

Entrée 1€ à partir de 18 ans

Ouverture du site : 19h00

Restauration et buvette sur site par les associations communales

Les membres de la commission en charge des associations, du sport, de la culture et des animations communales ont élaboré un programme estival riche et varié, pensé pour vous faire profiter de soirées conviviales et animées au bord de la Bonnieure.

Jeudi 30 Juillet

French Quarter, groupe de musique live au jazz / swing / soul

Le mythique carré français, bordé par le Mississipi. Berceau du jazz, ses rues se souviennent des ambiances survoltées où l'on pouvait entendre Armstrong, Sidney Bechet, Fats Waller, King Oliver... Issus d'horizons divers (jazz, funk, rock, musiques du monde...), c'est à la suite de plusieurs voyages à la source (La Louisiane), que ces musiciens ont décidé de se réunir autour de leur passion pour la musique "New Orleans". Au son du banjo, du soubassophone et du saxophone soprano, l'enthousiasme communicatif de cette musique vous fera passer un moment de pur plaisir...



Tonton Fag, jeux en bois avec animateur

Les jeux en bois vous promettent des instants de rire et de convivialité, à partager entre toutes les générations, de 3 à 110 ans. Un véritable lieu de détente et de plaisir !

Les Jeux de Tonton Fag



Jeudi 6 Août

PopShaker, spectacle musical et artistique

Basé à Bordeaux, le quatuor vous fait danser sur vos morceaux rock et pop-rock préférés, vous transportant à travers un voyage musical des années 60 à nos jours. Laissez-vous emporter par leur énergie contagieuse et vivez des moments inoubliables



Amicale des Mécaniques Chasseneuillaises, exposition de motos et voitures anciennes

L'association, créée le 29 mars 2026, a pour objectif de rassembler tous les passionnés de véhicules à moteur. Ses membres présenteront leurs motos et voitures anciennes, pour le plus grand plaisir des visiteurs.



Jeudi 27 Août

Vintage 16, groupe de reprises pop / rock / variétés festives

Groupe formé de quatre musiciens qui ont joué dans diverses formations de jazz, rock, blues, et variété et qui a décidé de créer cet ensemble afin de faire revivre et redécouvrir la musique des grands groupes instrumentaux anglais, français et américains des années 60 notamment, tels que

The Shadows, The Ventures, The Spotniks, Les Chaussettes Noires, Les Pirates, Les Aiglons, Les Fantômes etc.



Alex Vergnaud, magicien de proximité.

La magie close-up est une forme d'illusionnisme qui consiste à réaliser des tours de magie à proximité immédiate d'un petit groupe de personnes. C'est l'un des domaines les plus exigeants de la magie, car le magicien doit capter et maintenir l'attention de son public à quelques centimètres de lui. Axel Vergnaud excelle dans cet art, réalisant des performances incroyablement impressionnantes. Combinant dextérité, charme et humour, il crée des moments de surprise, d'émerveillement et de rire pour tous les spectateurs.



LES SOIRÉES MUSICALES DES VOISINS : UNE 1^{RE} ÉDITION RÉUSSIE !

C'était l'une des propositions de notre programme municipal : elle est désormais devenue réalité ! Afin de favoriser les rencontres entre habitants et de créer des moments de convivialité au cœur de nos quartiers, nous avons fait appel à notre banda locale, Los Cassanoïalos, pour animer deux premières soirées musicales des voisins.



La première s'est déroulée le vendredi 5 juin à Grand Bord et a réuni les habitants de Grand Bord, de La Francillière, de Goursac et de Chantebuse. La seconde a eu lieu le 12 juin avec les habitants du Mas des Champs.

À cette occasion, les musiciens de la banda Los Cassanoïalos ont exceptionnellement organisé leurs répétitions en plein air, permettant aux habitants présents d'en profiter pleinement. L'ambiance chaleureuse et la participation du public ont largement contribué à la réussite de ces soirées.

À l'issue des répétitions, musiciens et habitants se sont retrouvés



autour d'un casse-croûte convivial, généreusement offert par les habitants des quartiers concernés, tandis que la commune participait en offrant les rafraîchissements.

Cette première édition des soirées musicales des voisins a rencontré un véritable succès et a démontré une nouvelle fois l'importance de ces moments de partage qui renforcent les liens entre habitants.

Vous êtes musicien(ne), vous faites partie d'un groupe et souhaitez faire découvrir votre passion aux habitants de la commune ? N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie. D'autres dates de soirées musicales des voisins seront programmées dès l'année prochaine ! Habitants, inscrivez votre hameau ou votre quartier pour 2027.



LES FÉMININES DE L'US CHASSENEUIL REÇUES EN MAIRIE



Une première historique pour Chasseneuil-sur-Bonnieure : les Seniors Féminines remportent la Coupe de Charente !

Le 16 mai 2026 restera à jamais gravé dans l'histoire sportive de notre commune. Au stade Lebon, l'équipe Seniors Féminines de l'USC a réalisé un exploit en remportant la Coupe de Charente face à Aigre sur le score de 3 buts à 1.

Cette victoire constitue une première historique pour Chasseneuil-sur-Bonnieure et pour le sport féminin local. Au-delà du résultat sportif, elle récompense des années d'investissement, de travail et de persévérance. Il y a encore 7 ou 8 ans, les tentatives de développement du football féminin sur notre commune n'avaient pas rencontré le succès espéré. Aujourd'hui, grâce à l'engagement des joueuses, des coachs et des dirigeants, le pari est gagné.

Par leur parcours remarquable et cette victoire éclatante, nos championnes ont porté haut et fort les couleurs de Chasseneuil-sur-Bonnieure bien au-delà des limites de notre commune. Elles ont fait parler de Chasseneuil-sur-Bonnieure de la plus belle des manières et démontré que la détermination, l'esprit d'équipe et le travail finissent toujours par être récompensés.

Afin de saluer cet accomplissement exceptionnel, les joueuses ont été reçues en mairie où M le Maire et les élus présents ont pu leur témoigner toute leur fierté et leur reconnaissance.

L'équipe municipale adresse ses plus sincères félicitations à l'ensemble de l'équipe, au staff et à tous ceux qui ont contribué à cette réussite historique.

Et maintenant, un nouveau défi vous attend Mesdames : défendre votre titre et ramener la coupe à la maison l'année prochaine !

Bravo à nos championnes !



Les joueuses : Manon (absente), Floriane (absente), Clémence, Noémie, Amélie (absente), Rainui, Niamh, Laura, Carole, Léa, Clothilde (absente), Maëlys, Maïlis

Les entraîneurs : Guillaume, Jordan

La mascotte : Philippe dit "Moustache"

Les co-présidents du club : Guillaume, Nicolas



LE SPORT FEMININ BRILLE SUR NOTRE TERRITOIRE

APRÈS L'USC, L'ETEC À L'HONNEUR

Le sport féminin continue de porter haut les couleurs de notre commune et de nos clubs.

Le sport féminin continue de porter haut les couleurs de notre commune et de nos clubs.

Après le magnifique titre de championnes de Charente remporté cette saison par les seniors féminines de l'USC Football, ce sont aujourd'hui les U18 Féminines de l'ETEC Handball qui viennent à leur tour enrichir le palmarès local en décrochant le titre de championnes de Charente.

Cette belle performance récompense de longs mois d'entraînement, de travail collectif, de persévérance et d'engagement. Elle témoigne également de la qualité de l'encadrement assuré par les éducateurs, dirigeants et bénévoles, ainsi que du soutien précieux des familles qui accompagnent ces jeunes sportives tout au long de l'année.

Au-delà des résultats sportifs, ces succès illustrent le dynamisme du sport féminin sur notre territoire. Football et handball démontrent que les jeunes filles et les femmes s'imposent aujourd'hui comme des actrices majeures de la vie sportive locale, grâce à leur talent, leur détermination et leur esprit d'équipe.

La municipalité adresse ses plus sincères félicitations aux joueuses de l'ETEC et de l'USC Football pour ces titres remarquables qui font la fierté de toute la commune.

Bravo à toutes nos championnes !



AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DU SUD-CONFOLENTAIS



L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles du Sud-Confolentais: un engagement vital à maintenir

En 2025, l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles du Sud-Confolentais a poursuivi sa mission essentielle avec détermination. Si les résultats montrent une légère baisse des dons, l'association rappelle que les besoins restent immenses: **1 million de malades sont soignés chaque année en France grâce aux dons de sang**. Pour y répondre, **10000 dons sont nécessaires chaque jour**.

Le don de sang: un acte bénévole, volontaire et non lucratif

Le don de sang repose sur des valeurs fondamentales: **le bénévolat, la solidarité et l'absence de profit**. Chaque don compte et contribue à sauver des vies. C'est pourquoi il est crucial de maintenir cette chaîne de générosité.

Qui peut donner ?

Pour donner son sang, il faut :

- Avoir **18 ans minimum** (et jusqu'à **70 ans révolus**).
- Peser **au moins 50 kg**.
- Être **en bonne santé** au moment du don.

Les femmes peuvent donner **4 fois par an**, les hommes **6 fois**, avec un **délai de 2 mois entre chaque don de sang**.

Prochaines collectes à Chasseneuil

- ➔ Lundi 17 août de 15h30 à 19h30
- ➔ Mardi 20 octobre de 15h30 à 19h30
- ➔ Mardi 22 décembre de 15h30 à 19h30

Un appel à la mobilisation

Les bénévoles et le personnel de l'Établissement Français du Sang comptent sur **toutes les personnes en capacité de donner** pour répondre à cet appel solidaire. Pour faciliter l'organisation, il est **préférable de prendre rendez-vous** sur le site officiel: dondesang.efs.sante.fr

Le meilleur accueil leur sera réservé.

Ensemble, continuons à sauver des vies !

APE COLLÈGE LOUIS PASTEUR



L'APE du Collège Louis Pasteur de Chasseneuil récolte des fonds afin de subventionner des projets tels que les voyages scolaires.

Malheureusement, l'association manque cruellement de bénévoles et va devoir se mettre en veille s'il n'y a plus de personne !! Cela serait dommageable pour les élèves, les familles et les enseignants qui ont des projets.

Toute l'année, l'association organise des ventes, des manifestations et participe à certains événements d'autres associations.

Le Samedi **28 novembre 2026**, un Loto se déroulera dans la salle des fêtes de Chasseneuil où de nombreux lots seront à gagner. Buvette à disposition.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook APE collège Louis Pasteur. Envie de nous aider ? Des idées de ventes/manifestations ? N'hésitez pas à nous contacter par mail à ape.louispasteur@hotmail.com

C'est grâce à vous que nous, APE, pouvons continuer de soutenir les divers projets au profit des élèves du Collège Louis Pasteur : **Merci**

L'APE "LES PETITS CHASSENEULLAIS"

L'Association des Parents d'Élèves (APE) Les Petits Chasseneuillais rassemble les parents des élèves des écoles maternelle et élémentaire de la commune autour d'un objectif commun : soutenir la vie scolaire et contribuer au bien-être des enfants.

Tout au long de l'année, l'association organise diverses actions conviviales et fédératrices. Parmi les temps forts, on retrouve notamment le marché de Noël, la vente de sapins et de chocolats, le carnaval ou encore des événements festifs comme le Bonnieure Parc. Ces initiatives permettent de créer du lien entre les familles, les enfants et l'équipe éducative, dans une ambiance chaleureuse et dynamique.

Au-delà de leur aspect festif, ces actions ont une finalité essentielle : récolter des fonds destinés à accompagner les projets pédagogiques des écoles. Grâce à cet engagement collectif, l'APE contribue concrètement au financement de sorties scolaires, d'activités culturelles, de matériel éducatif ou encore de projets spécifiques portés par les enseignants.

L'association fonctionne grâce à l'implication de parents bénévoles, toujours prêts à donner de leur temps et de leur énergie pour enrichir la vie scolaire. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour participer, proposer des idées ou simplement apporter un coup de main lors des événements.

Rejoindre l'APE

Les Petits Chasseneuillais,
au **07 71 74 14 56** ou
apecchasseneuil@gmail.com

LE COMITÉ DES FÊTES DE CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE

poursuit avec enthousiasme sa mission d'animation et de convivialité au cœur de notre commune.

L'année écoulée a été marquée par l'arrivée de six nouveaux membres venus rejoindre notre équipe de bénévoles. Leur dynamisme, leur implication et leurs idées nouvelles participent activement au développement de nos projets et à la préparation des manifestations proposées tout au long de l'année. Le Comité reste d'ailleurs toujours heureux d'accueillir de nouveaux bénévoles, ainsi que toutes les bonnes volontés et nouvelles idées permettant de faire vivre davantage notre commune et de renforcer les moments de partage entre habitants.

Parmi les événements marquants de cette saison, le spectacle humoristique de Paulo a rencontré un très beau succès populaire, réunissant près de 320 spectateurs dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Cette réussite nous encourage à renouveler l'expérience avec la venue le vendredi 30 Octobre de l'humoriste Jean Piépié, dont les spectacles séduisent un large public par leur proximité et leur bonne humeur.

Le Comité des Fêtes continue également de faire vivre les rendez-vous traditionnels qui rythment la vie locale et auxquels les habitants restent particulièrement attachés. Le thé dansant demeure un moment apprécié de convivialité et de rencontre. Notre bric-à-brac attire chaque année exposants et visiteurs. La Fête de la Musique permet de passer une soirée dans une ambiance estivale et familiale. Les animations de la Fête nationale du 14 juillet rassemblent petits et grands autour d'un moment festif et populaire. Enfin, la Féerie de Noël continue d'illuminer la fin d'année avec ses décorations, ses animations et son esprit chaleureux qui ravit les familles.

À travers l'ensemble de ces manifestations, notre volonté reste la même : proposer des événements accessibles à tous, favorisant les échanges et la convivialité

Le Comité des Fêtes remercie chaleureusement la municipalité, les bénévoles, les partenaires et l'ensemble des habitants pour leur soutien, leur fidélité et leur participation toujours renouvelée à nos événements.

30 ANS D'EST CHARENTE : UNE AVENTURE LOCALE ET HUMAINE



Depuis trois décennies, Est Charente accompagne la vie de notre territoire, raconte son histoire au quotidien et donne la parole à celles et ceux qui font battre le cœur de notre région.

30 ans... ce n'est pas seulement un anniversaire. C'est une formidable aventure humaine faite de rencontres, de proximité, de passion et d'engagement. Au fil des années, Est Charente est devenu un témoin privilégié de la vie locale : les événements marquants, les réussites de nos associations, les projets de nos communes, les initiatives de nos entreprises et tous ces visages qui font la richesse de notre territoire.

L'histoire débute en juin 1996. À l'origine de cette belle idée : Stéphane Bernardeau, alors animateur de la radio chasseneuillaise Radio Venus et correspondant de la Charente Libre. En collaboration avec Bernard Tenevot, déjà engagé dans l'univers radiophonique angoumois, ils imaginent une nouvelle association : Communic'Action. Celle-ci prend la suite de Radio Coulgens STR 101, dont l'autorisation d'émettre n'avait pas été renouvelée.

Souhaitant préserver l'indépendance de leur projet, ils croisent alors la route de Michel Troude, récemment installé à Chasseneuil après avoir travaillé comme metteur en page à l'Assemblée nationale. Une rencontre décisive.

Le concept du journal est simple mais novateur : annoncer ce qui va se produire plutôt que raconter ce qui s'est déjà passé. Là où les journaux traditionnels publient des comptes-rendus, Est Charente choisit d'être au plus près de la vie locale et de ses rendez-vous. Le pari d'un journal gratuit distribué par voie postale pouvait sembler audacieux à l'époque. Pourtant, sans le savoir, l'équipe venait de trouver une véritable place dans le paysage local : un journal qui parle des habitants, de chez eux, et un support précieux pour les artisans et commerçants souhaitant se faire connaître.

Dès le premier numéro, imprimé à l'Imprimerie La Chasseneuillaise et chez Sainte-Anne Édition, une rencontre importante marque l'histoire du journal : celle de Daniel Dauban, qui deviendra rapidement l'un des piliers de l'aventure.

Au fil du temps, l'équipe s'agrandit, se transforme et se renforce. Après le départ de Michel Troude, Daniel Dauban reprend la mise en page avec l'aide de plusieurs collaborateurs. Puis arrivent Jacqueline Soira et Jean-François Soira dès le second numéro, Stéphane quitte l'aventure au bout de deux ans, car il vient d'ouvrir son commerce Geneviève Précigout et Gilbert Précigout nous rejoignent. Une équipe dynamique, passionnée et

profondément attachée à son territoire voit alors le jour.

Toujours fidèle à Chasseneuil-sur-Bonnieure, le journal a connu plusieurs adresses au fil des années : avenue de la République, rue des Charmilles, rue des Combes, rue du Moulin, boulevard Morinet... avant un retour : avenue de la République en 2018, comme un clin d'œil à ses origines.

Avec le développement du journal et de son activité commerciale, une évolution s'impose : la création de la SAS Est Charente, société de communication et régie publicitaire venant soutenir financièrement l'association éditrice du journal.

En 2021 Daniel Dauban prend sa retraite et Gabriel Lechat prend la suite pour la mise en page, une nouvelle évolution du journal...

Mais l'esprit d'origine demeure intact. L'association continue aujourd'hui à faire vivre le journal tout en ouvrant ses portes à la culture locale grâce à des expositions renouvelées régulièrement. Auteurs, peintres, photographes, tailleurs de pierre, artistes et invités venus parfois de loin comme les sarregueminois que nous avons accueilli, ont ainsi trouvé à Est Charente un lieu d'échange et de partage. Est Charente met aussi sa salle appelée Carpe Diem (ici et maintenant) à disposition pour des réunions et des conférences.

L'association Communic'action comme le journal ont eu peu de soutien financier en 30 ans, puisque nous avons reçu 50 francs de la mairie de Coulgens et 50 euros d'une lectrice. Il est difficile de voir l'avenir car pour le moment la situation devient tendue.

Depuis sa création, le journal a su évoluer avec son époque sans jamais renier ses valeurs essentielles : informer avec sincérité, mettre en lumière les acteurs locaux et maintenir un lien fort avec ses lecteurs.

Ces 30 années n'auraient jamais été possibles sans la fidélité des lecteurs, la confiance des partenaires, l'engagement des annonceurs et le travail de toutes celles et ceux qui ont participé à cette belle aventure.

Aujourd'hui, plus qu'un regard vers le passé, cet anniversaire est aussi une promesse d'avenir. Avec la même énergie, la même proximité et la même passion, Est Charente continuera de faire vivre l'actualité locale et de valoriser notre territoire pour les années à venir.

Merci à toutes celles et ceux qui écrivent cette histoire avec nous depuis 30 ans.

Bon anniversaire à Est Charente !

EST CHARENTE ATHLÉTIQUE

*Ils ne font pas de bruit
mais pourtant "ils et elles"
existent les athlètes de
l'ECA des petits jusqu'aux
plus grands.*

À Chasseneuil l'école d'athlétisme (6 – 12 ans) est forte de 24 inscrits dont une vingtaine très assidue apporte 53 points au classement du club. Et il faut les voir courir notamment au moment de relais endiablés les équipes arrivant souvent à égalité sur la ligne d'arrivée.

Pour les plus grands ce sont les performances qui comptent: 4 ont le niveau interrégional proche du national, plusieurs ont été qualifiés aux championnats de France de 10 km, semi-marathon et marathon, un autre a participé au Championnat de France de lancers hivernaux à Nice: pur Chasseneuillais entré à l'école d'athlétisme en 2013 Enzo Perrot n'a pas cessé de progresser dans tous



les domaines; de 6 à 14 ans il a fait 2 sports (foot et athlétisme) mais à son entrée au lycée il lui fallut faire un choix pour pouvoir progresser. Ni ses parents ni ses entraîneurs ne l'ont guidé dans son choix! et le voilà en junior toujours aussi motivé par les lancers surtout, très proche des très bons records du club au poids et au disque, un bon exemple pour les plus jeunes, d'autant qu'il est également

officiel régional de sauts. Nous sommes très fiers de lui et de tous ceux qui portent les couleurs des "verts et blancs" un peu partout en France et parfois à l'étranger, ainsi que de tous ceux qui se rendent disponibles lors de nos organisations (Semi-Marathon en septembre, Challenge de Lancers en Octobre, Quadrathlon des Jeunes en décembre en salle)

LA PLUME ET LA LETTRE VOUS INVITE EN FORÊT

*Comme chaque année,
l'association Papyrus
prépare la nouvelle édition
du salon du livre "La Plume
et la Lettre".*

La 29^e édition aura pour fil rouge la forêt, l'arbre, le bois, l'art du bois et dès juillet à octobre,

- Samedi 25 juillet, visite d'une maison en bois
 - Mardi 25 août, pour mieux l'appréhender, une immersion en forêt avec son propriétaire
 - mercredi 9 septembre, découverte de la petite forêt du viaduc
- Pour ces 3 sorties, la réservation sera nécessaire (06 18 90 73 54), un covoiturage sera proposé.
- Vendredi 25 septembre, cinéma en partenariat avec Cinéveil16 et le Vox: Le chant des forêts (sous réserve)

- En octobre, 2 auteurs à l'école: Jean-Claude Nouard pour expliquer la forêt et Aline Pallaro pour l'illustration de contes et l'art de la sculpture en papier mâché.

Des animations satellites avant le salon du livre:

- Lundi 19 octobre, l'atelier de la plume, atelier d'écriture avec Catherine Ternaude, auteure
- L'atelier de la Lettre, initiation à la paléographie (date à confirmer)
- Mercredi 21 octobre, "Questions pour un ami de la forêt": un jeu pour tester ses connaissances sur la forêt tout en s'amusant
- Samedi 24 octobre, avec Cinéveil 16 et le cinéma Vox, un film documentaire suivi d'un échange avec des professionnels dont Jean-Claude Nouard (une carrière aux Eaux et Forêts, artiste peintre et sculpteur,

auteur d'ouvrages sur la forêt)

Le dimanche 25 octobre ce sera la 29^e édition du salon du livre, pour satisfaire un grand nombre de lecteurs, nous invitons des auteurs de genres littéraires divers (romans, romans régionaux, romans policiers, romans et albums jeunesse, documentaires), certains présenteront des ouvrages sur la forêt, le bois.

Outre les différentes rencontres avec les auteurs présents sur le salon, le public pourra également découvrir diverses expositions: jouets en bois, peintures, sculptures, philatélie, photographies.

Contact:
asso.papyrus@gmail.com

TIMBRES PASSION CHASSENEULLAIS



se prépare pour le concours national "Open Nature Philatélique"

Depuis 3 mois, les membres de TPC se sont retrouvés pour préparer le concours national "Open Nature Philatélique" organisé par la Fédération Française des Associations Philatélique, qui se tiendra du 1er au 14 juin à la Porte de Versailles à Paris. Parmi les 274 collections exposées, les jeunes talents de l'association, Emma, Léa et Nolan, (voir photo), présenteront leur œuvre collective intitulée "La Forêt Enchantée", une plongée dans l'univers des timbres, inspirée par la nature. Les adultes, quant à eux, mettront à l'honneur "Le Long du Fleuve Charente", une collection qui retrace les paysages emblématiques de ce cours d'eau.

L'association organise le 11 octobre prochain une bourse multi-collections à la salle des fêtes de Chasseneuil. Au programme: timbres, cartes postales et téléphoniques, billets et monnaies, vieux papiers, livres anciens, modèles réduits et bien d'autres trésors à découvrir. Renseignements au 05 45 69 92 97 ou 06 83 13 67 97.

Enfin, rappelons que les membres de Timbres Passion Chasseneullais se retrouvent le premier vendredi de chaque mois à partir de 17h. (pour les adultes) et le premier samedi de chaque mois à 10h30 (pour les jeunes), au 1^{er} étage de la Maison des associations. Une occasion idéale pour échanger, partager et enrichir ses connaissances en philatélie !

N'hésitez pas à nous rejoindre.
Renseignements 06 83 13 67 97

HAUTES VALLÉES CHARENTE-QUÉBEC



En avril 2026, cinq jeunes élèves du CFP (Centre de Formation Professionnelle) de Forestville (Québec) accompagnés de trois enseignants étaient en formation au CFA & BTP de Chasseneuil.

C'est une rencontre d'une dizaine de jours très dense où ils ont pu côtoyer la différence au quotidien entre la foresterie et le travail du bois: menuiserie, charpenterie, ainsi que la formation en entreprise. Outre le travail dispensé par le CFA de Chasseneuil, ces jeunes ont découvert l'environnement, la culture et le partage en hébergement familial par les adhérents de l'association Hautes Vallées Charente-Québec. Une expérience prometteuse qui verra, nous l'espérons, cette action dans l'autre sens. Cet échange est l'issue d'une "Graine de Projet" semée en 2022 par l'association Hautes Vallées Charente-Québec. Objectif: offrir aux jeunes de part et d'autre de l'océan la possibilité d'échanger leur savoir respectif. En 2023, la municipalité de Chasseneuil, le CFA & BTP de Chasseneuil et l'association signaient un "Pacte d'Amitié" à Tadoussac au Québec, qui fut ratifié en octobre 2025 à Chasseneuil.

Dimanche 10 mai 2026, l'association Hautes Vallées Charente-Québec participait au départ du voilier "SARAË" pour Tadoussac. L'équipage, Patrice et François FAURE, originaires de Jauldes, a entrepris la traversée de l'Atlantique, cette même route empruntée en 1754 par Jean-Baptiste de Labrosse, père jésuite, né au lieudit "Magnac", commune de Jauldes. "Les frères Pétards", leur sobriquet, tireront des bords pour tracer la voile vers Tadoussac, où ils devraient arriver aux alentours du 20 au 25 juin 2026.

Du 19 au 24 novembre 2026, l'association organise un séjour de 5 ou 6 jours à Sarreguemines, pour un "Noël culture, saveurs et gourmandises". Au menu: Réception à la mairie, inauguration du marché de Noël, artistes, illuminations, dégustations, visites: faïences, verrerie... Départ sur une base de 30 personnes au prix de 780 € par personne tout compris. Pour plus d'informations, contactez le 06-29-69-41-85 ou le 06-15-64-45-45.

Vendredi 13 novembre, salle des fêtes de Chasseneuil, un rendez-vous avec le Québec à ne pas manquer: "Coquetel concert", une soirée rythmée au son du violon, de la podorythmie et du délicieux accent de nos Cousines "Lilas l'bon temps". Pour cette soirée, on "swingue la bacasse dans l'fond de la boîte à bois".



KARATE DO SHITO RYU SHUKOKAI CHASSENEUIL SUR BONNIEURE (KSRSC)



Le club de KARATE crée en août 2024, compte aujourd'hui une vingtaine de membres tous passionnés. Le karaté est un art martial basé sur le respect, le travail, de la persévérance, et le bien être personnel et qui peut se pratiquer à tout âge.

Notre style Shito ryu Shukokai est basé sur la souplesse et la maîtrise de soi il s'agit avant tout d'un art basé sur la défense, et la devise de notre club » PLUS QU'UN CLUB UN ETAT D'ESPRIT « traduit bien ce que nous recherchons.

L'ensemble des élèves a démarré le karaté en 2024 et ces derniers ont déjà atteint un niveau important grâce à une implication de leur part et l'accompagnement qui est prodigué par l'équipe de professeurs entièrement consacré à leur développement personnel.

Nous avons également la chance de pouvoir compter sur Shito Ryu Shukokai France, qui sous l'égide de Maître KAMOHARA 10ème Dan Japonais, nous communique régulièrement son savoir par l'intermédiaire de stages et de formations, ainsi que de nombreux haut gradés de notre style nous permettant d'évoluer ainsi que nos élèves dans les meilleures conditions.

Pour l'année à venir à partir du mois de septembre KSRSC participera à la journée des associations, afin de présenter notre club, en espérant



comme les années précédentes convaincre de nouveaux élèves. De notre côté nous allons participer en septembre à un stage avec notre Maître au Danemark, et au mois de novembre à Chartres, en 2027 nous ferons revenir Maître KAMOHARA à Chasseneuil sur Bonnieure pour un stage ou nous inviterons de nombreux club des alentours.

Les dates sont encore à définir. Au cours de cette année deux personnes du club ont obtenus leur ceinture noire 1er dan. Notre plus grande fierté est que un bon nombre de nos élèves compte se rendre au Japon en 2027 et certains pour l'obtention de leur 1er Dan Japonais.

KSRSC renseignements

D. ERTLE 0671205527

ou danielertle535@gmail.com

Horaires des cours :

Enfants à partir de 8 ans mardi et jeudi de 18 h à 19 h

Adultes mardi et jeudi de 19 h à 21 h, samedi matin de 10h à 12 h



CINÉMA VOX



Plus de 80 ans de passion partagée !

Ouvert depuis 1942, le cinéma VOX est une institution de Chasseneuil. Géré avec passion par l'association Cinéveil 16 et son directeur Camille Olivares, il franchit cette année une nouvelle étape : depuis janvier, le cinéma ouvre également le jeudi, grâce à l'engagement de ses bénévoles. Résultat : déjà plus de 7 000 spectateurs depuis le 1er janvier !

Au programme : 15 séances par semaine, une programmation variée pour tous les goûts, et encore plus de séances pendant les vacances scolaires. En août, des séances matinales sont proposées le mercredi et le samedi pour bien commencer la journée en famille. La saison estivale démarre le 5 août.

Le VOX, c'est aussi un partenaire culturel du territoire : il accueille les écoles, collèges et lycées du secteur pour des séances adaptées tout au long de l'année. Les associations locales peuvent également solliciter des séances spéciales sur demande. N'hésitez pas à prendre contact !

Et pour profiter pleinement du spectacle : la salle est climatisée, et glaces comme popcorn sont au rendez-vous !

Côté tarifs : plein tarif 7 €, tarif réduit 6 €, moins de 16 ans 5 €. Le mardi soir, tout le monde entre à 5 €. Et pour les habitués, la carte de membre à 25 €/an donne accès à toutes les séances à 5 €.

Le VOX vit grâce à ceux qui l'aiment. Vous souhaitez rejoindre l'aventure et donner un peu de votre temps ? Aucune expérience n'est requise, tout s'apprend sur place.

Contactez Jeanine de l'association Cinéveil 16 au 06.28.05.37.65.

TOUT PAR TERRE



La seconde édition du festival "Hep Hep Hep" a rencontré un franc succès, confirmant son ancrage dans le paysage culturel local. L'événement a su rassembler un public nombreux, varié et intergénérationnel.

Cette réussite témoigne de l'intérêt croissant des habitants pour une offre culturelle ambitieuse, favorisant à la fois l'émerveillement, la réflexion et le partage.

Pendant toute la durée du festival, 17 compagnies venues de toute la France et de Belgique ont proposé 36 représentations, offrant une programmation riche et diversifiée. Théâtre de rue, performances acrobatiques, jonglage, humour et poésie visuelle ont rythmé le week-end dans une ambiance conviviale et festive, appréciée de tous.

Le festival a également poursuivi son engagement auprès des jeunes, avec des propositions dédiées aux scolaires, permettant aux enfants de vivre une expérience artistique directe, stimulante et collective. Cette démarche contribue à sensibiliser les plus jeunes à la culture et à encourager leur curiosité.

La réussite de cette édition repose aussi sur l'implication remarquable des bénévoles, au nombre de 78, dont l'accueil, la disponibilité et la bonne humeur ont été unanimement salués. L'hébergement des artistes chez l'habitant, mobilisant 16 foyers, a par ailleurs renforcé l'esprit de convivialité et de rencontre qui caractérise le festival.

Un point essentiel mérite d'être particulièrement souligné : l'engagement fort de la commune de Chasseneuil-sur-Bonnieure. Partenaire majeur de l'événement, la commune a apporté un soutien déterminant, tant sur le plan financier que logistique et humain. Les services municipaux se sont pleinement mobilisés pour accompagner l'installation et le démontage du site, contribuant largement à la qualité de l'accueil et à la réussite globale du festival. Cet investissement illustre une volonté affirmée de faire de la culture un levier de dynamisme local et de lien social.

L'édition 2025 a également été marquée par un partenariat réussi avec le CFA BTP de Chasseneuil-sur-Bonnieure, dont les apprentis ont conçu des lettres géantes pour le site, illustrant une collaboration enrichissante entre formation et culture.

De nombreuses animations (expositions, marché artisanal, jeux, fanfare, graph) sont venues enrichir l'expérience des visiteurs, faisant du site un véritable lieu de vie et de rencontres.

Grâce au soutien des partenaires institutionnels, des mécènes et des acteurs culturels du territoire, le festival confirme son rôle fédérateur et accessible à tous. Fort de ce succès, rendez-vous est déjà donné pour la prochaine édition les 11, 12 et 13 juin 2027.

Pour tous ceux qui souhaitent partager cette aventure de l'intérieur



en devenant à leurs tours bénévoles, une **réunion publique** a lieu le **vendredi 2 octobre 2026 à 20h30**, salle de la Coupole, à la maison des associations de Chasseneuil-sur-Bonnieure. Nous vous y attendons nombreux.



Société numérisée, vieillesse larguée !

Sacrifiée sur l'autel de la sacro-sainte Numérisation...

Il y a peu de temps encore, nos anciens faisaient figure de puits de science : ils avaient la connaissance, l'expérience et le mode opératoire, la vision juste et modérée. Entre autres...

Mais l'évolution de notre société a tout chamboulé, tout va plus vite, tout est devenu plus complexe sous des dehors de simplification. On vit plus vieux mais paradoxalement on peut être vieux à 60 ans. Pour les banques, pour les assurances, pour les voyages, pour le compte Ameli, pour Mon espace santé, pour les impôts, il leur faut de l'aide.

Alors comment le Club d'informatique de Chasseneuil peut-il lutter contre cette dévalorisation, cette mise à l'écart, contre ce statut de seconde zone ?

C'est en répondant systématiquement aux prétextes fallacieux que nous entendons tous les jours autour de nous, en désamorçant les fausses excuses que nous oppose une partie considérable du public du 3^e Âge :

"On fait tout à ma place et c'est bien" : En êtes-vous certain ? N'y a-t-il rien en vous qui soit gêné par cette constante dépendance qui commence par "je te montre" et se termine par "laisse-moi faire" ?

"Je suis trop vieux" : qu'est-ce que la vieillesse ? Trop vieux pour quoi ? Pour conduire une voiture ? Pour garder mes petits enfants ? La vieillesse n'est pas la même pour tout le monde et l'on constate qu'on écarte son apparition en restant actif. Alors un peu de gymnastique neuronale, ça ne peut pas faire de tort !

"Ça ne m'intéresse pas !" : Non mais ça vous regarde ! Ça ne vous dérange pas qu'on fasse pour vous des choses que nous ne comprenons pas ? Qu'on agisse avec vous comme si vous étiez déjà mort ?

"C'est trop cher !" : Ah bien sûr acheter un ordinateur n'est pas à la portée de toutes les bourses, alors le club met 2 ordinateurs à la disposition de ceux qui n'en n'ont pas. Mais le langage informatique n'est pas limité aux ordinateurs ! Il est en usage aussi dans les tablettes ainsi que dans les téléphones portables ! Ne vous en servez-vous pas pour rester en contact avec votre famille ? Tout est digitalisé maintenant, même le frigo ou la cuisinière électrique !

"Je ne m'en sens pas capable" : Mais capable de quoi ? Comment peut-on dire cela sans avoir essayé ??? Sans avoir même envisagé de s'informer ?

Alors si vous pensez que nous avons un bout de chemin à faire ensemble, venez nous rencontrer, en solo ou en couple, au Forum des Associations organisé par la Mairie de Chasseneuil le premier samedi de septembre et auquel nous participons, ou poussez la porte de notre club au 2^e étage de la mairie (avec ascenseur). Nous serions enchantés de faire votre connaissance !

Pour le Club d'informatique,
Éric LAIDET 06 12 95 15 98

Mot de la liste Chasseneuil au coeur !

Chères Chasseneuillaises, chers Chasseneuillais,

Le 15 mars dernier, vous avez été 403 à nous accorder votre confiance, soit 26,27 % des suffrages, lors des élections municipales. Nous tenons à vous adresser nos remerciements les plus sincères pour ce soutien ainsi que pour les nombreux témoignages d'amitié reçus tout au long de cette campagne. Avec plus de 67 % de participation, ce scrutin a été un rendez-vous démocratique fort.

Votre vote traduit une attente de dialogue, de transparence et d'écoute, ainsi qu'une volonté de voir s'exprimer une voix constructive, attentive et exigeante au sein du nouveau conseil municipal.

Nous serons particulièrement vigilants sur les sujets qui impactent directement votre quotidien : la fiscalité de notre commune, la sécurité et la tranquillité, la propreté, l'entretien de nos routes communales et de nos équipements, mais aussi le soutien à la vie associative et à nos commerçants. Nous défendrons une gestion rigoureuse et équilibrée des comptes de la municipalité.

Nous veillerons à généraliser l'accès aux services et commerces de notre ville aux personnes en situation de handicap. Nous avons également déjà demandé l'accélération de l'entretien de nos routes et rues, ainsi que le curage des fossés.

Vous l'avez compris, nous préserverons vos intérêts avec sérieux, vigilance et esprit de responsabilité. Chaque décision importante pour l'avenir de notre commune mérite un débat

respectueux, des propositions concrètes et une attention particulière aux besoins de tous les habitants.

Encore merci pour votre confiance.

Soyez assurés de notre détermination à faire entendre votre voix !

Aymeric MONGELOUS
Catherine MONTPION
Alain BOURDY

Vous souhaitez nous faire remonter un problème, formuler une observation ou une suggestion ?

**N'hésitez pas à nous contacter au 06.76.65.91.60 ou
par mail à chasseneuilaucoeur@gmail.com.**



ILS ONT CHOISI

CHASSENEUIL/BONNIEURE

AGENCE D'INTÉRIM ET RECRUTEMENT BIGFISH

**Pierre-Antoine MAYAUD /
Déborah PUTIER**

103 avenue de la République

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

☎ **05 86 58 01 74**

✉ pa.mayaud@bigfish-emploi.fr



EVIDENCE NATURO

Ysaline DESVAUX-GARNIER

Naturopathie, diététique,
libérations émotionnelles,
approches vibratoires

1 rue de la mairie

2^e étage

Ouvert sur rendez-vous

Vendredi et samedi
de 9h00 à 17h00

Créneaux disponibles en semaine
à partir du mois de juillet.

☎ **06 46 79 44 60**

✉ [evidencenaturu.wixsite.com/
evidencenaturu](mailto:evidencenaturu.wixsite.com/evidencenaturu)
www.rdv.itaki.com

INSTITUT DE BEAUTÉ NATURAÏ

Chloé

9 rue Bir'Hacheim

Du lundi au samedi de 9h00 à 19h00

☎ **09 82 44 67 92**

✉ naturaia.institut@gmail.com



AUTO-ÉCOLE ABC CONDUITE

Reprise d'activité

Yannick ARNAUD

37 avenue de la République

Ouvert

Mardi et jeudi : 18h00-19h00

Mercredi : 16h00-18h00

Vendredi : 17h30-19h30

Samedi : 10h00-12h00

☎ **06 82 72 05 77**

✉ abc.conduite16@orange.fr



LE DRONE CHARENTAIS

Damien Clozier

Nettoyage extérieur avec et sans drone

Devis gratuit

☎ **06 58 87 43 10**

✉ contact@ledronecharentais.fr

www.ledronecharentais.fr



LA PLUME FRANGLAISE

Nouvel espace Coworking

78 avenue de la République

☎ **05 45 39 50 54**

✉ contact@laplumefranglaise.fr

LE P'TIT BAZAR

Josiane Fairand

4 rue Bir'Hacheim

les mardis et mercredis : 10h00-12h30 / 15h00-18h00

les vendredis et samedis : 10h00-12h30

☎ **06 27 09 14 21**



BRANDY DÉCORATION

Marc Brandy

Artisan peintre, revêtement sols et murs, boiseries

12 chemin des Beauches

du lundi au vendredi

9h00-12h00 / 13h30-18h00

☎ **06 60 42 18 42**

✉ brandy.marc@bbox.fr

SNC PHILÈVE

Reprise d'activité

Jean-Michel Hermage

73 avenue de la République

Du lundi au samedi 6h15-19h00





La Résistance Chasseneuillaise

• 3^e partie : La vague de la Libération •

15 juillet 1944 - 31 août 1944

Jacques BRUN



Trente-neuf Chasseneuillais, ont rejoint le groupement Bir'Hacheim du 15 juillet 1944 au 31 août 1944, jour de la libération d'Angoulême.

Les raisons de leur engagement enthousiaste étaient de "chasser le Boche détesté, traquer les traîtres, les mouchards et les collaborateurs de l'ennemi."

Dès le 15 juillet, mise en place d'un Comité de Libération, auxiliaire important du maquis Bir'Hacheim pour le ravitaillement, les réquisitions, les renseignements et l'information, dirigé principalement par Léonard Braquet, Roger Lacoux et Albert Rougier. Il contrôle de plus la garde civile de Chasseneuil, chargée du maintien de l'ordre, avec un rôle de police supplétive pour l'épuration.

En même temps, installation progressive à La Fuye de la 1^{re} Compagnie du maquis (abandon du cantonnement du Chatelars/Cherves) commandée par le lieutenant FFI André Laurençon (utilisation du colombier et des pigeons voyageurs d'Albert Kuhn pour les communications). L'essentiel des missions consiste dans le harcèlement, avec embuscades, des troupes allemandes le long de la RN10.

Le 17 juillet, le combat de Maine de Boixe fait 8 tués du maquis dont Bernard Pommier.

Le 20 juillet, naissance du journal d'informations du maquis (sur une feuille recto-verso), dactylographié, ronéotypé, gratuit nommé Bir'Hacheim (rédacteurs Fernand Dutillet et Jean Luissel).

Le 22 juillet, importante réunion à la mairie de Cherves, présidée par le capitaine Alexandre Desfarges de la mission Ian/Jedburgh, des chefs

de maquis dont André Chabanne et des membres de l'ORA (Organisation de Résistance de l'Armée) suivie le lendemain par la répartition des cadres du 30^e BCP (Bataillon de Chasseurs à Pied) entre les maquis Bir'Hacheim et Foch.

Le 24 juillet, organisation du 1^{er} bataillon Bir'Hacheim à 4 compagnies et 1 Corps Franc (14 officiers – 75 sous-officiers – 560 hommes) par le capitaine Pierre Chambre et le lieutenant Roger Beillard (record d'incorporation avec 63 volontaires).

Le 25 juillet premier parachutage d'armes, de munitions, de pansements et d'argent aux Grands Champs près de Fougères/Cherves.

Le 26 juillet, installation à Cherves de la mission interalliée, composée du commandant US John Gildee, du capitaine F Alexandre Desfarges (alias Yves Delorme) et du sergent US opérateur radio Lucien Bourgoin. Elle coordonne les maquis et donne ses directives pour les missions.

Le 27 juillet, le combat de Valence fait 3 tués. 2^e record d'incorporation avec 50 volontaires suivi le lendemain du 3^e avec 44 incorporés.

Le 28/29 juillet, nouveau parachutage la nuit, suivi le lendemain d'un nouveau largage puis le 5/6 août, le 11 août et le 15/16 août.

Le 31 juillet, visite au PC de Puyravaud/Vitrac de Jean Schuhler, Commissaire de la République et de Joseph Garnier, futur préfet de la Charente. Ce même jour arrestation, par le maquis, de la milicienne Germaine Groulade (exécutée le 2 août à Cherves)

Le 2 août, parution du n° 2 du journal Bir'Hacheim, suivie le 5 août du n° 3 imprimé, 8 août: n° 4, 12 août: n° 5, 16 août n° 6, 19 août n° 7, le 23 août

n° 8, payant 1 franc distribué par les comités de libération et le 26 août le n° 9...

Le 3 août, sabotage par le maquis du pont routier des Paroisses, à la sortie de la commune.

Le 9 août, exécution par le maquis à Jayat/Montembœuf de la milicienne Clémence Choyer suivie le 10 août par 3 miliciens; Victor Maisonneuve, de son épouse Juliette Clavier/Maisonneuve et d'Augustine Clavier/Bossu, puis le 11 août de la milicienne Marie Brenichot.

Le 10 août, début de la mission spéciale du Comité de Libération qui recueille les plaintes et interroge les suspects.

Le 15 août, jour du débarquement en Provence, le chef du maquis Bir'Hacheim abandonne son pseudonyme de Jacques Blanqui pour Commandant Chabanne et installe son PC au château de Chasseneuil.

Le 16 août, la garde civile de Chasseneuil est dissoute par André Chabanne et ses éléments sont incorporés à la 9^e Cie. Un atelier de confection d'uniformes, dirigé par Hélène Nebout/Rainaud est installé salle des travaux pratiques du collège de filles.

Le 19 août, début de la retraite des troupes allemandes du Sud-Ouest (après l'ordre de repli allemand du 17 août) vers la Bourgogne, hormis les poches de Royan et de La Rochelle.

Le 20 août, inauguration par André Chabanne et le Comité de Libération, de l'hôpital du maquis (implanté dans l'école primaire de garçons) dirigé par Gaëtan Dauliach, médecin chef.

Le 24 août, le maquis prend le nom de 1^{er} Régiment Bir'Hacheim: il comprend 1 état-major, 10 Cies

de combat à 120/130 hommes dispersées sur plusieurs communes, 3 Corps Francs et une Cie Hors Rang (CHR) à Montembœuf. Ce même jour le combat de Condac dénombre 9 maquisards tués.

Le 27 août, création d'un état-major intermaquis à La Rochefoucauld en vue de la libération d'Angoulême.

Le 31 août, la 1^{re} Cie Bir'Hacheim participe à la libération d'Angoulême et le 1^{er} septembre, André CHABANNE est nommé lieutenant-colonel FFI par le colonel Maurice ROUSSELIER, commandant les FFI de la région R5, le département est entièrement libéré et Chasseneuil est pavoisé.

Chronologie de leurs entrées dans le groupement Bir'Hacheim 6 juillet 1944

André PREVOT, 24 ans, cultivateur aux Pennes.

19 juillet

- Lucien GELIN, 32 ans, marié en 1937, 1 enfant, domicile La Fuye, sergent-chef à la 3^e Cie, blessé lors de l'accrochage d'Aussac le 10 août, mort le 11 août à l'hôpital du maquis à Genouillac (inhumé dans la crypte du mémorial).

21 juillet

- Albert BOUDAULT, 24 ans, cultivateur aux Viviers.

22 juillet

- Raoul BRUNET, 30 ans, marié, 5 enfants, charbonnier, domicile La Vaure.

23 juillet

- André SARDIN, 43 ans, marié en 1928, cultivateur.

24 juillet

- Marcel ALLEMAND, 23 ans, cultivateur à Labon.

- Adolphe DERLIN, 52 ans, gendarme, domicile La Fuye.

- Roger MESSAL, 32 ans, tourneur, domicile Le Pont, sergent-chef FFI.

26 juillet

- Pierre TARDIEU, 23 ans, menuisier.

27 juillet

- Louis DESVERGNES (alias Boby) 20 ans, menuisier.

- Jean-Pierre FETY, 23 ans.

- René FREDAIGUE, 17 ans, forgeron, domicile Les Viviers.

- Jean GUIMARD, 21 ans, épiciier.

- Gilbert KUHN, 24 ans, peintre, colombophile, membre de la CHR à Montembœuf.

- Aimé MOINE, 20 ans, électricien.

- Jean MONTEAU, 23 ans, commerçant.

- Pierre ROCHE 29 ans, marié en 1942, maréchal forgeron.

28 juillet

- Roland BRISSON 24 ans, mécanicien chauffeur.

- Jacques CLERGEAUD, 18 ans, coiffeur.

- Jean DENIS (alias Tito) 23 ans, maréchal forgeron.

- Jean René FAURE, 20 ans, employé, domicile Le Pont.

- Fernand GILLET, 35 ans, marié, 1 enfant, militaire, domicile Le Pont, arrêté et interné le 22 mars 44, libéré le 15 mai 44, caporal-chef.

- Henri HUDE, 20 ans, mécanicien.

- Jean Robert JOFFRE, 23 ans, marié en 1942, 1 fils, coiffeur.

- Fernand MICHEL, 25 ans, marié en 1941, 1 fille, sergent au 30^e BCP, adjudant FFI à la 3^e Cie.

- Robert RATON, 19 ans, mécanicien, domicile La Cote, caporal FFI.

30 juillet

- Max BONNET, 19 ans, étudiant, caporal FFI à la 7^{ème} Cie.

- Jean-Claude RICHARD, 18 ans, étudiant, caporal FFI.

- André RIVET (alias Bingazy) 19 ans, peintre, domicile La Cote.

1^{er} août

- Roger CHABANNE, 24 ans, cultivateur au Queroy.

12 août

- Henri BRUN, 20 ans, cultivateur Chez Burgaud.

- René DUCOURET, 19 ans.

- Jean FOURGEAUD, 23 ans, horticulteur, caporal FFI.

- Marcel LAVALLADE, 19 ans, marié en 1942, 1 enfant, boucher.

- Lucien MICHAUD, 24 ans, marié en 1942, chauffeur mécanicien.

- Louis PERROY, 30 ans, cultivateur au Maine, arrêté et interné le 22 mars 44, libéré le 15 avril (frère d'Angel fusillé le 15 juin 44) adjudant FFI.

15 août

- Gabriel BONICEL, 41 ans, marié en 1930, 2 enfants, mécanicien, arrêté et interné le 22 mars 44, libéré le 18 avril.

20 août

- Gabriel JARRAUD, 23 ans, pâtissier.

28 août

- Paul SAULNIER (alias Paulo) 21 ans, étudiant, domicile le château, attaché à la 2^e Cie.

- Julien VINCENT, 39 ans, marié en 1929, adjudant, commandant de la brigade de gendarmerie de Chasseneuil depuis le 1^{er} mai 44, attaché à la 9^e Cie jusqu'au 5 octobre 44.

Au total, on constate une moyenne d'âge de 25 ans et on déplore la perte de deux Chasseneuillais: Bernard POMMIER et Lucien GELIN, "morts pour la France".

Agenda

Liste non exhaustive, sous réserve de modifications éventuelles



JUILLET

4/5	NUIT DES BANDAS
13	FÊTE NATIONALE COMITÉ DES FÊTES
13	FEU D'ARTIFICE
14	DÉFILÉ DES SAPEURS-POMPIERS
30	JEUDIS DE LA BONNIEURE

AOÛT

6	JEUDIS DE LA BONNIEURE
15/16	LES MARCHÉS DE L'AMOUR
17	COLLECTE DE SANG
22	TRANSUMANCE
27	JEUDIS DE LA BONNIEURE

SEPTEMBRE

5	FORUM DES ASSOCIATIONS
6	MÉMORIAL D'AUTOMNE COURSE CYCLISTE
13	LOTO PUPILLES DE POMPIERS
13	BRIC À BRAC LE QUÉROY
20	SEMI-MARATHON ENTENTE CHASSENEUIL ATHLÉTIQUE
25	AU FIL DU CONTE

OCTOBRE

2/3	LOTOS DE LA CHASSE
11	BOURSES MULTI COLLECTIONS TIMBRES PASSION CHASSENEUILLAIS
16	SOIRÉE COUSCOUS LA TODEM
17	SOIRÉE ROSE DYNARTI.COM ET MSP
18	CHALLENGE DE LANCERS ENTENTE CHASSENEUIL ATHLÉTIQUE
23 AU 25	SALON DU LIVRE
30	SOIRÉE SPECTACLE HUMOUR COMITÉ DES FÊTES

NOVEMBRE

6	LOTO APE PRIMAIRE
8	BOURSE AUX JOUETS CNTC
13	CONCERT QUÉBÉCOIS HAUTES VALLÉES CHARENTE QUÉBEC
14	LOTO DES POMPIERS
15	REPAS DES AÎNÉS
19	CONCOURS DE BELOTE FOYER CLUB DES AÎNÉS
21/22	LOTOS COLOMBOPHILIE
28	LOTO APE COLLÈGE

DÉCEMBRE

2 AU 23	BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE MAISON DES ASSOCIATIONS
5	LES PUCES DES COUTURIÈRES
12/13	MARCHÉ DE NOËL APE PRIMAIRE ET DYNARTI.COM
13	FÉÉRIE DE NOËL COMITÉ DES FÊTES
20	CHALLENGE DES JEUNES ENTENTE CHASSENEUIL ATHLÉTIQUE





Mairie / 05 45 39 55 36

du lundi au vendredi :
8 h 30-12 h / 13 h 30-17 h
Courriel : mairie@chasseneuil.fr
site : www.chasseneuilsurbonnieure.fr

Point Infos Tourisme / Maison des Associations / 05 45 39 60 71

22 rue Bir'Hacheim
Du mardi au vendredi : 10 h-12 h / 14 h-17 h 30
Le samedi : 10 h-12 h
Courriel : communication@chasseneuil.fr
ou pour toute réservation de salle / matériel :
reservation@chasseneuil.fr

Espace France Services / 05 45 95 50 40

84 avenue de la République
Lundi : 13 h 30-17 h 30
Mardi au vendredi : 9 h-12 h / 13 h 30-17 h 30
Courriel : franceservices@chasseneuil.fr

Maison Sport-Santé / 07 50 55 84 05

Coordinateur Vazelle Grégory
Lundi au vendredi : 9 h-17 h

Bibliothèque municipale

Renée Deleigne / 05 45 22 79 74

Courriel : bibliotheque@chasseneuil.fr
Lundi de 14 h à 16 h
Mardi, mercredi et vendredi
9 h-12 h / 14 h-18 h
Samedi : 9 h-12 h

Camping Les Charmilles / 06 61 55 45 30

rue des écoles
Ouvert du 1^{er} juillet au 31 août
Possibilité de locations d'emplacements d'avril à
octobre sur demande écrite en mairie.

**Maison de la résistance et salle d'exposition
Michel Bourdareau / 05 45 39 60 71**

Déchetterie / 05 45 39 94 49

Calitom : 0 800 500 429
Ouvert de 9 h à 12 h
et de 14 h à 18 h
Fermée le mardi toute la journée.

La Poste

Du mardi au vendredi
9 h-12 h et 14 h-16 h 30,
Samedi 9 h-12 h.
Levée du courrier :
Semaine : 14 h 30, samedi : 8 h 30

Gendarmerie / 05 45 39 50 06

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h-12 h
mercredi, samedi : 14 h-19 h
En cas d'urgence, hors de ces horaires,
contactez la brigade de Roumazières
05 45 71 30 02 ou composer le **17**

Maison de la petite enfance

"Les p'tits drôles"

06 12 97 35 92

Est ouverte sur les temps scolaires
RPE(Relais Petite Enfance) :
Lundi et jeudi de 9 h à 12 h (sur inscription)
PERMANENCE : lundi de 13 h à 17 h et de 13 h à 15 h,
le mercredi sur rendez-vous
LAEP (Lieu Accueil Enfant Parents) :
Jeudi de 15 h à 17 h
HALTE GARDERIE : Mardi de 8 h 30 à 17 h
elodie.godon@charente-limousine.fr

CALC (centre de loisirs) / 05 45 39 58 64

ou pendant les vacances d'été
au **06 73 46 04 59**
Courriel : calc16@laposte.net
Site internet : www.calc16.fr
Ouverture le mercredi, petites vacances et
été de 7 h 30 à 18 h 30

**Maison Départementale des
Solidarités (MDS) /**

05 16 09 51 06

Le Mas des Champs
du lundi au vendredi
9 h-12 h / 14 h-17 h
Accueil téléphonique :
8 h 45-12 h 00 / 13 h 45-17 h

**Piscine communautaire /
05 45 39 54 35**

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr PERRAULT Denis	05 45 39 51 05
Dr CHANGEUR PENICAUD Christine	05 45 63 54 54
Dr CHES BELL Elielsi	05 45 68 35 70
Dr PEREZ Genesis	05 45 93 44 95

PHARMACIES

Pharmacie BRÉVIERE	05 45 39 55 40
--------------------	----------------

PSYCHOLOGUES CLINIENNES

Carole POIRIER	07 65 75 88 62
----------------	----------------

HYPNOTHÉRAPEUTE "HYPNOTHÉRAPIE ET EMDR"

Pascale SIMON	07 55 41 43 80
---------------	----------------

CABINET DENTAIRE

Dr LADRAT Marie-Charlotte	05 45 39 50 56
Dr FROIN Gautier	
Dr BETIZEAU ROUSSEL Pauline	
Dr AUDONNET Nina	

OPTICIEN

Florence THOS	06 22 29 77 65
Optique des Charentes	05 16 16 18 58

ORTHOPHONISTES

Lucie LE FAOU - Céline POT	05 45 95 34 62
Clémence ROVINSKI	

MASSEURS - KINÉSITHÉRAPEUTES

Marie-Hélène FLAMENT	05 45 90 80 92
Meda et Andreï VILCU	06 31 41 34 65
Stefan et Andreaa PETREA	

OSTÉOPATHES

Stacy EVEILLARD / Aline GERBIER	06 45 08 56 11
---------------------------------	----------------

PÉDICURES - PODOLOGUES

Anne MEAR, Sylvain VIGER,	05 45 39 53 40
Maxime LACOSTE, Bryan LAURENT	

AUDIOPROTHÉSISTE

Émilie CHOPIN	05 45 90 50 06
---------------	----------------

NATUROPATHE

Ysaline DESVAUX-GARNIER	06 46 79 44 60
-------------------------	----------------

DIÉTÉTICIENNE - NUTRITIONNISTE

Virginie PREAU-GUILLOTEAU	06 50 07 11 19
---------------------------	----------------

SAGES-FEMMES

Mathilde MARJOLLET-PRÉVOTEL	06 23 88 25 59
Laëtitia AUNEY	06 40 94 81 19

VÉTÉRINAIRE

SELARL Equisyn (équidés)	05 45 92 32 87
--------------------------	----------------

CABINET DE SOINS INFIRMIERS

BOULAIE Laëtitia, DENIS Amandine	07 65 17 28 46
PAILLOUX Hervé	
MARCETEAU Laëtitia, TEXIER Salomé	05 45 95 33 65
VINCELOT Valérie, FORTIN Sonia ou	06 43 33 01 21

AMBULANCES

Faudry-Raffin	05 45 39 51 49
SAS Dupé Frères	05 45 39 64 11

POMPES FUNÈBRES

M. RIVET	05 45 22 29 50
	ou 06 71 57 59 13
SAS Dupé Frères	05 45 39 97 60

CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE

HÔPITAL DE JOUR ENFANT "LES ORPINS"	05 45 37 62 62
-------------------------------------	----------------

Savez-vous qu'il existe un numéro d'urgence gratuit accessible partout dans l'Union Européenne 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 ?

CE NUMÉRO EST LE 112

En France, il redirige automatiquement sur le 15, le 17, le 18.

En cas d'appel d'urgence, gardez votre calme et donnez les informations essentielles pour faciliter l'intervention des secours.

URGENCES

Numéro d'appel d'urgence 112

SAMU 15

Police Secours 17

Pompiers 18

Sourds et malentendants 114

Violences personnes âgées 3977

Violences femmes infos 3919

Violences enfants en danger 119

**Gendarmerie 05 45 39 50 06
05 45 71 30 02**

Pharmacie de garde 3915

Centre de soins non programmés 05 17 79 11 49

4 place des Tilleuls
Consultations 7 jours sur 7
sans rendez-vous
Lundi au vendredi: 9h à 19h
Samedi et dimanche: 12h à 19h

CONTACT

MAIRIE

→ www.chasseneuilsurbonneure.fr
mairie@chasseneuil.fr



→ FACEBOOK

Commune de
Chasseneuil-sur-Bonneure
05 45 39 55 36
Du lundi au vendredi:
8h30 à 12h / 13h30 à 17h



→ POINT INFOS TOURISME

Maison des associations
05 45 39 60 71
Du mardi au vendredi:
10h-12h / 14h-17h30
Samedi matin: 10h00-12h00

→ ESPACE FRANCE SERVICES

05 45 95 50 40
Le lundi: 13h30-17h30
Du mardi au vendredi:
9h00-12h00 / 13h30-17h30